Paraît depuis 1913

Tirage: 12.000

LA LIBERTÉ

Vol. 65 No 20 SAINT-BONIFACE, JEUDI 8 SEPTEMBRE 1977

ÉLECTIONS LE 11 OCTOBRE

Il était question d'élections provinciales depuis le printemps. Voilà qui y est.

Alors que nous bouclons les pages et nous apprêtons à mettre sous presse, le Premier Ministre du Manitoba, M. Edward Schreyer, annonce que des élections provinciales auront lieu le 11 octobre.

Les partis se lancent dans la mêlée. Les affiches, macarons, feuillets publicitaires, enfin toute la gamme des munitions que l'on utilise en campagne électorale sont déjà sous la main.

Monsieur Schreyer a déclaré que si son parti est reporté au pouvoir, il demeurera à son poste de Premier Ministre durant toute la durée de son mandat.

Au cours de la campagne, le Nouveau Parti démocratique placera l'emphase sur le leadership de Monsieur Schreyer qui sollicite de l'électorat un troisième mandat. Programme: améliorer, perfectionner les programmes soci-économiques existants.

Quant aux deux autres partis principaux, les Libéraux sous la conduite de M. Charles Huband, se disent prêts à la lutte et confiants dans le résultat de l'élection. Tôt mercredi matin, le chef du Parti conservateur, M. Sterling Lyon, n'avait pas encore fait de déclaration sur le décret d'élection.

J.-J. L.F.

Page 2, l'éditorial: "Aider les journaux..." - attention!

Page 3, un conte de Henri Létourneau

Page 5, L'Ancienne et la Nouvelle Acadie [suite]



Septembre! Les estivants ont repris le chemin de la ville, se rappelant avec nostalgie le calme et la sérénité de la vie rurale. Mais, tout au long de l'été, le soleil s'est montré généreux et, aujourd'hui, c'est la campagne qui s'amène en ville avec ses magnifiques produits de la ferme. A chaque étal, on fait un brin de causette et l'on se réjouit ensemble du temps de l'abondance. Le marché, c'est le sourire de l'automne!

[Photo: Direction générale du tourisme du Québec]

Éditorial

"Aider les journaux..." - attention!

Tout le monde sait que la publicité commerciale, l'annonce payée, constitue la principale source de revenu des journaux. En 1976, selon le Marketing Magazine, que cite le quotidien de Winnipeg, The Tribune, ce sont les ministères et organismes du gouvernement fédéral qui ont dépensé le plus en publicité. C'est-à-dire que ces ministères et organismes - une quarantaine en tout - ont probablement été les plus gros acheteurs d'espace dans les journaux et de temps à la radio et à la télévision. Il faut aussi tenir compte des publications coûteuses que les ministères et organismes fédéraux publient chaque année. Le gouvernement fédéral aurait donc ainsi dépensé, en 1976, la somme de $16,164,322.

La publicité du gouvernement fédéral vise principalement à renseigner la population sur les programmes gouvernementaux dont elle peut bénéficier, à l'informer de changements, de décisions qui l'affectent, etc., ce, en vertu du principe que la population a un droit à l'information sur les programmes gouvernementaux et que le gouvernement a le devoir, de son côté, de renseigner la population. Bien.

LA LIBERTÉ, comme la plupart des journaux, reçoit ainsi des annonces payées du gouvernement fédéral, du gouvernement de la province, de la ville de Winnipeg, de municipalités, de commissions scolaires. Ces annonces payées constituent un revenu important pour le journal.

•

Durant la dernière partie de l'an dernier et au début de cette année, par exemple, le secrétariat d'État a fait paraître dans les pages de divers journaux hebdomadaires, dont LA LIBERTÉ, durant une douzaine de semaines, une page annonçant au public que quiconque avait besoin d' "un coup de main" pour un projet pouvait s'adresser à ce ministère pour de l'aide. Très, très bien.

Cette année, les lecteurs d'un certain nombre de journaux hebdomadaires, dits "hors Québec", ont pu s'apercevoir que le secrétariat d'Etat avait remplacé ses annonces de programmes par des pages de textes sur des sujets divers allant d'observations d'un journaliste d'un quotidien de Québec qui avait visité les francophones de diverses provinces, au printemps, à des notules sur la langue française, etc. Ces pages portaient bien la mention qu'elles étaient achetées par le secrétariat d'État. Nous avons, pour notre part, indiqué au haut de chacune, qu'il s'agissait de "publicité payée".

La dernière de cette série de pages payées (reproduite dans la présente édition de LA LIBERTÉ est faite d'une entrevue accordée à un fonctionnaire du secrétariat d'État, M. Guy O'Bomsawin, par le président de l'Association de la presse francophone hors Québec, le R.P. Hector Bertrand, s.j., de Sudbury, qui est aussi le gérant de l'hebdomadaire du lieu, Le Voyageur.

Le Père Bertrand explique au cours de son entrevue que c'est à la suite d'initiatives du secrétariat d'État qu'est née, fin 1975, son association qui, dit-il, groupe quatorze journaux hebdomadaires. Le Père Bertrand nous dit que "le premier objectif (de l'association) est (...) d'aider financièrement les (journaux) membres, et le deuxième (...) de travailler à augmenter aussi la qualité du contenu de nos divers journaux, de leur aider au point de vue rédaction". Voilà.

À cette fin, l'association a reçu du secrétariat d'État, toujours selon le Père Bertrand, d'abord $20,900, et cette année, $30,000.

Quand le Père Bertrand parle "d'aider financièrement" les journaux membres de l'association, il veut dire que son organisme veut travailler à obtenir pour ses membres, du gouvernement fédéral, de la publicité payée. Si nous avons bonne souvenance, l'idée de constituer une association d'hebdomadaires de langue française hors Québec était en effet de tenter d'obtenir plus d'annonces payées des divers ministères et organismes du gouvernement fédéral. Excellent.

Or, ici, il faut connaître le système. Lorsqu'une élection (nous expliquons ici comment les choses se passent au gouvernement fédéral) s'annonce, certaines grandes agences de publicité mettent au service des partis en lice des membres de leur personnel. La récompense vient lorsque le parti élu s'installe au pouvoir. À ce moment-là, le ministre - et c'est un privilège reconnu au ministre depuis bien longtemps - décide quelle agence de publicité ou quelles agences de publicité sera ou seront chargée ou chargées des campagnes d'annonces de son ministère, au taux de rémunération ordinaire, généralement 15 plus 2 pour cent. Certains adjoints du ministre (les adjoints des ministres ne sont pas nommés par la Commission de la Fonction publique) et le service d'information du ministère (dont les agents sont nommés, eux, par la Commission de la Fonction publique) travaillent alors de concert avec l'agence à l'élaboration et à la mise en marche des campagnes de publicité du ministère. C'est l'agence qui, selon ses experts qui font des études de marché, des sondages, etc., distribue la copie d'annonce aux journaux et le matériel audio-visuel à la presse électronique. Mais c'est le ministre qui est le grand patron.

•

Revenons à la page payée du secrétariat d'État qui paraît ces jours-ci dans certains hebdomadaires. Le Père Bertrand déclare, dans l'entrevue qu'elle nous apporte, que "pour l'instant par exemple, pour avoir de la publicité nationale qu'on nous trouve à Ottawa et à Toronto et à Montréal, ***il faut être membre régulier*** *(de l'association). Les soulignés sont de nous.*

Nous croyons important de faire ici une mise au point. De toujours, nous avons obtenu, et souvent par nos efforts ici même, à LA LIBERTÉ, et nous obtenons régulièrement, ***des grandes agences de publicité*** *des annonces payés par divers ministères et organismes fédéraux. Nous ne croyons pas que "pour avoir de la publicité nationale, (il faille) être membre de l'Association".*

Qu'un quotidien ou qu'un hebdomadaire obtienne des annonces payées par le gouvernement, c'est normal. Ce n'est pas un privilège que conférerait l'appartenance d'une publication à une association ou à une autre. Bien sûr, cela peut aider de travailler en groupe. Mais nous avons de sérieux doutes quant à l'assertion du Père Bertrand. Jamais, d'ailleurs, avons-nous été informés, par quelque service gouvernemental que ce soit, que pour obtenir de la publicité des ministères et organismes fédéraux, il nous fallait appartenir à telle ou telle association, et encore moins à une association créée par un ministère fédéral. Si cela était, il y aurait lieu d'être inquiet.

Cette théorie du Père Bertrand s'expliquerait par le fait que son association tente de réclamer de LA LIBERTÉ et des membres de l'Association de la presse francophone hors Québec une commission de 7 pour cent SUR TOUS LES MONTANTS PAYÉS PAR LE GOUVERNEMENT FÉDÉRAL POUR DES ANNONCES PLACÉES DANS LES JOURNAUX DE L'ASSOCIATION PAR L'ENTREMISE DES GRANDES AGENCES DE PUBLICITÉ qui touchent déjà leur tarif normal de commission. Plus, LA LIBERTÉ devrait même à l'association du Père Bertrand, des commissions sur des montants perçus par le journal d'organismes comme Radio-Canada pour l'horaire de la télévision, par exemple, que LA LIBERTÉ apporte chaque semaine à ses lecteurs et dont la réalisation, dans nos ateliers, est le résultat de contrats arrêtés entre la Société d'État et notre service des annonces! On pourrait aussi mentionner les annonces diverses que distribuent les ministères aux journaux et qui sont obligatoires, de par la loi, par exemple les demandes de soumissions, les avis et décisions du CRTC, etc.

Rappelons enfin que le secrétariat d'État n'exerce aucun contrôle sur la publicité qu'effectuent les divers ministères et organismes fédéraux. Le secrétariat d'Etat peut, bien sûr, placer ses annonces ou ses textes où il veut et par l'entremise de l'Association de la presse francophone hors Québec, mais c'est tout. C'est d'ailleurs ce qui s'est passé jusqu'ici. Les hebdos n'ont d'ailleurs rien reçu de plus cette année que l'an dernier. Les pages de textes payées ont remplacé, cette année, comme on l'a indiqué, l'annonce du "coup de main" de l'an dernier, et au même prix ou à peu près. La seule différence est que ces pages ont été distribuées par l'Association de la presse francophone hors Québec qui a touché la commission d'agence.

•

(suite, page 3)

Histoires du vieux Catchou

Un conte de Henri Létourneau

Au printemps de 1929 je m'embauchais comme garçon de ferme, chez un fermier dont la ferme était située près du petit village de Lisieux au sud de la Saskatchewan. L'engagement était pour six mois, commençant le premier avril et se terminant le dernier jour de septembre. Le salaire -$80.00 par mois, nourri, couché et lavé, et deux dimanches de congé par mois. A l'époque les fermiers engageaient "pour la ronne" des semences au labour d'automne pour une période de six mois. Les salaires sur les fermes de la Saskatchewan du sud étaient presque le double de ce que les fermiers payaient au Manitoba. En plus, la grande majorité des fermiers du sud ne gardait pas de vaches laitières. Dans bien des cas, ils n'avaient qu'une vache pour leur propre besoin, alors pas de vaches laitières, pas de cochons. L'engagé était beaucoup mieux, le travail n'était pas si dur qu'au Manitoba. Les journées de travail étaient plus 'courtes, on ne travaillait pas d'une noirceur à l'autre; et l'engagé avait, dans bien des cas, quatre dimanches de congé par mois! Les semences terminées, on avait commencé les labours d'été, quand on apprit que le fameux chanteur folklorique Charles Marchand devait donner un concert à Saint-Victor, paroisse voisine de Lisieux.

J'avais assisté à un concert de Charles Marchand à Saint-Eustache quelques années auparavant, et pour moi, c'était une veillée de chants que je n'avais pas oubliée. Mon patron qui n'avait jamais entendu Marchand, me demanda si j'aimerais assister au concert avec lui et sa femme. Il n'eut pas besoin de me répéter son invitation.

Le concert avait lieu un dimanche au soir. Mon patron, qui avait des parents à Saint-Victor, voulait les visiter avant le concert; alors on prit le souper de bonne heure, et en route pour Saint-Victor! Le village était un peu plus gros que celui de Lisieux, qui n'avait seulement que quelques maisons. Etant arrivés de bonne heure alors, je me promenais dans le village. Au centre du village en plein milieu de l'artère principale, il y avait une petite butte ou monticule, composée de terre rougeâtre. Un passant que je questionnais me dit que "les Indiens, il y a bien longtemps, se servaient de cette terre pour se badigeonner la figure de barres rouges, que les Métis appelaient cette terre du vermillon, et que les fermiers des alentours mêlaient à cette terre du lait écrémé et qu'ils se servaient de ce mélange pour peinturer leurs bâtiments (surtout leurs granges) ; ça donnait une couleur rouge pâle." Ayant visité le cimetière, je me rendis à l'église. Sur les marches du perron était assis un vieux Métis, très propre, bien mis. Ce vieillard piqua ma curiosité, il aurait peut-être quelque chose d'intéressant à raconter. Je m'approchais, et on fit connaissance. Je ne fus pas déçu!

Pour commencer, il se souvenait de mes parents qui avaient demeuré à Willow Montagne de Bois. Les Métis y avaient construit une chapelle et de là, le nom "Coulée Chapelle". Apparemment, la maison des McGillis datait de l'époque. Elle avait été construite par son père qui faisait partie du groupe de chasseurs. Catchou avait vu le "Taureau Assis" ("Sitting Bull"), il avait connu les pères Les-**Sioux** - "les Oglalas" - reconnus comme étant des guerriers farouches. D'après Catchou, les Métis avaient fait bonne chasse et avaient décidé de rebrousser chemin vers le nord; quand arrivant au gué de la Coulée des Boutons de Roses, leur éclaireurs arrivèrent à bride abattue, avertissant le chef des chasseurs, Pierre Berger (2.)



Bunch (l'ancien "Hart-Rouge" des Métis). Son nom était Alexandre McGillis, surnommé "Catchou". Ses parents étaient venus de Saint-François-Xavier au temps de la chasse aux bisons. Sa mère qui avait presque cent ans, demeurait avec lui, et Catchou était vieux garçon! Leur maisonnette, tout près du village, était la plus ancienne des environs. Construite près d'une petite rivière appelée La Coulée Chapelle (1.). C'était anciennement le site d'un campement d'hiver pour les chasseurs de bisons de la tanc et Hugonard, L'Inspecteur Walsh, et avait bien connu le Géant Beaupré. Catchou avait une histoire très intéressante qu'il tenait de sa mère, qui, avec son mari, faisaient partie de la bande de chasseurs Métis, lors de la "Bataille de la Coulée des Boutons de Roses", au Montana.

Il ne savait pas l'année, et sa mère l'avait oubliée. Apparemment, c'était la chasse du printemps, et les Métis s'étaient aventurés un peu trop loin au sud sur le terrain de chasse d'une tribu qu'un parti de guerre Sioux approchait. Le camp fut immédiatement mis en état de défense; les charrettes formant un cercle, les brancards en l'air. Une partie du cercle se rendait à la rivière, alors c'était impossible pour les cavaliers Sioux d'encercler le camp Métis. En plus, les Métis avaient un petit canon (3.). Au centre du cercle se trouvait un ravin profond, où étaient placés les non-combatants: enfants, femmes, et les boeufs et les chevaux.

(suite, page 6)

"Aider..." (suite)

L'Association de la presse francophone hors Québec, selon le Père Bertrand, se veut une agence de publicité, comme toute autre. (Nous laisserons pour le moment de côté la prétention de l'association de vouloir venir nous dire comment faire un journal). Nous ne voyons aucune objection à ce que l'agence du Père Bertrand place des annonces dans les journaux et touche une commission. Au contraire. Mais qu'il nous faille verser à l'association, par-dessus la commission normalement dûe à l'agence qui nous apporte l'annonce et qui a droit à sa commission normale, une commission additionnelle pour des annonces que nous avons toujours obtenues et que nous continuons d'obtenir sans l'aide de l'Association de la presse francophone hors Québec, cela, croyons-nous, dépasse les bornes.

Ajoutons qu'une partie des fonds perçus par l'association est refilée à une agence privée de Montréal, spécialisée dans la production de bouche-trous destinés aux hebdos qui manquent de copie. C'est cette agence qui a produit les pages payées cette année par le Secrétariat d'État et dont nous avons fait état plus haut.

•

Dans plusieurs provinces, les hebdomadaires de langue française sont les seuls journaux dont disposent les communautés francophones. Nous ne sommes pas sans savoir que dans bien des cas, l'existence de ces journaux est difficile. Comme le gouvernement fédéral a des messages à faire passer dans les deux langues officielles sur ses programmes, il n'est que normal qu'une certaine partie de la publicité payée par ces ministères se fasse dans ces journaux. Sans histoire, sans condition. S'il est possible de faire que les hebdomadaires, non seulement hors Québec, mais tous les hebdomadaires, reçoivent du gouvernement, des gouvernements quant à cela, plus de publicité payée, tant mieux, et nous en sommes. Mais, encore une fois, sans histoire, sans conditions autres que les conditions normales reconnues par les grandes agences de publicité et les média.

•

Dans cette affaire, nous n'attaquons personne. Nous croyons cependant qu'il peut devenir risqué, voire extrêmement dangereux pour la liberté de la presse, de placer des journaux à la remorque d'organismes gouvernementaux ou d'organisations ou d'associations alimentées par les fonds d'un gouvernement - quelle qu'en soit la couleur. Sans une presse libre, il n'y a plus de démocratie.

Jean-Jacques Le François.

LA LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié le jeudi par Presse-Ouest, Limitée, au service des 12,000 foyers du Manitoba français.

Membre de la M.W.N.A. et des Hebdos du Canada.

GERANT: Claude Gagné.

RÉDACTEUR EN CHEF: Jean-Jacques Le François. JOURNALISTE COOPÉRANT: Albert Lemmel.

SERVICE DES ANNONCES COMMERCIALES: Claude Gagné.

Toute correspondance doit être adressée à LA LIBERTÉ. Case postale 96, Saint-Boniface, Manitoba, R2H 3B4. Au téléphone: 247-4823.

L'abonnement annuel coûte $15.00.

LA LIBERTÉ est imprimée sur les presses de Kingdon Printing (1974) Ltd., 807, rue Erin, Winnipeg, Manitoba R3G 2W2.

Enregistrée comme courrier de deuxième classe: no 0477.

L'Actualité

La rentrée

Chaque année, septembre annonce la rentrée. L'approche de l'automne. Tôt, l'autre matin, pas un bruit sur la rue. Un passant égaré. Quelques voitures que l'on dirait avoir été oubliées. Il pleut dru depuis quelques jours. Les feuilles mortes, toutes jaunes et mouillées, jonchent la chaussée. Les feuilles jaunes de l'automne. Déjà, le paysage n'est plus le même. Le charme de l'automne. Il fait bon dans la maison. Un bon repas avec des amis. Conversation agréable. Du vin rouge.

Lundi soir, le long congé prit fin. Ce matin, les voitures encombrent de nouveau les chemins et les rues de la ville. On se rend compte que presque tous sont revenus. La course reprend. Chacun est pressé.

Pour la plupart des gens, la rentrée marque la fin des vacances. Oh il y aura bien ceux qui fuiront le long hiver. Pour les enfants, c'est le retour à l'école. Au grand soulagement des mères. Les plus petits semblent allègres. Les plus grands ont pris l'habitude de se traîner les pieds.

Graduellement, partout, l'activité va reprendre. Les mordus de la radio et de la télévision vont devoir s'habituer à un nouvel horaire. Il se fera, dit-on, ici et là, au cours des mois prochains, beaucoup de "politique", d'"animation", d'immersion dans la "culture".

Dehors, le paysage changera rapidement. Les arbres auront bientôt perdu toutes leurs feuilles. Les champs riants seront devenus bruns et tristes. Les piétons hâteront le pas car le vent froid soufflera de nouveau. Puis ce sera l'hiver.

Jean de Lotainville

LA S.F.M. SATISFAITE

Après une cascade de rendez-vous annulés ou remis, les représentants de la Société Franco-Manitobaine ont rencontré le premier ministre du Manitoba, l'honorable Edward Schreyer ainsi que trois de ses ministres, la semaine dernière. Cette réunion s'inscrivait dans le cadre des négociations amorcées ce printemps, par lesquelles la SFM veut obtenir, du gouvernement, l'application d'une "politique globale de développement de la communauté francophone".

Avec la publication du rapport intitulé "Les Héritiers de Lord Durham", l'association provinciale revendiquait une structure gouvernememtale provinciale qui serait chargée de mettre sur pied et faire appliquer une telle politique.

Lorsque le deuxième volume du rapport fut présenté au chef de la province, celui-ci suggéra la tenue d'une nouvelle rencontre au cours de laquelle on discuterait des moyens à prendre dans ce but. Ce qui fut fait mercredi.

Jeudi matin, dans les bureaux de la SFM, l'ambiance était à l'optimisme. Un point venait d'être marqué. M. Schreyer s'était engagé la veille, à présenter à son cabinet la proposition de création d'un mécanisme, (sous forme de commission, secrétariat ou autre), qui serait chargé d'élaborer une politique de développement pour la communauté. Le président de la SFM, M. André Fréchette, affirmait qu'il n'avait jamais douté des bonnes dispositions du premier ministre à l'égard des Franco-Manitobains. Un petit pas venait d'être fait.

Evidemment, rien n'est encore définitivement acquis. Il ne faudrait surtout pas préjuger des réactions du Cabinet en période électorale.

Entre le gouvernement et la Société, le climat est à la collaboration. Finies les rancoeurs du printemps dernier.

Aux côtés du premier ministre, les deux ministres francophones du cabinet, M.M. Laurent Desjardins et René Toupin, le ministre de l'éducation, M. Ian Turnbull, et un adjoint spécial, M. René Chartier, participaient à la discussion. La S.F.M. avait délégué son exécutif au grand complet, accompagné du directeur M. Raymond Poirier.

La réunion fut unanimement jugée bonne, comme le confirmait jeudi M. Laurent Desjardins. La voie est ouverte à des négociations fructueuses futures. La Société Franco-Manitobaine doit élaborer dans les prochains jours, une esquisse de l'organisme souhaité sous forme de document de travail. Celle-ci devrait être présentée au Cabinet dans deux semaines environ, après quoi on en étudiera la composition, les attributions et le budget définitifs.

Selon M. Laurent Desjardins, il ne fait aucun doute que le tout sera accepté sans difficultés. Comme les autres premiers ministres provinciaux, M. Schreyer s'était engagé, à St. Andrews à faire quelque chose en faveur de sa minorité francophone. Nous y voilà.

Cet accord pourrait fleurer la promesse électorale. Côté gouvernement, on jure cependant ses grands dieux que telle n'est pas l'intention. Les démarches de la S.F.M. avaient été entammées il y a plusieurs mois déjà et si la rencontre n'a pas pu avoir lieu plus tôt, cela n'est dû qu'à un hasard fortuit.

De toute manière, le résultat des élections décidera des suites que connaîtra l'engagement du premier ministre.

Malgré sa satisfaction, à la vue de la tournure des débats, la Société Franco-Manitobaine reste vigilente. Elle connaît l'utilisation qu'on peut faire d'une commission. On se souvient du Comité Consultatif de la Langue Française, organisme qui doit conseiller le ministre de l'Education au sujet de l'enseignement en français. Le CCLF est tombé en désuétude, ou du moins n'est pas opérationnel depuis plus d'un an déjà simplement parce que le ministre a omis de nommer, à sa tête un nouveau président, on parlerait actuellement de combler cette lacune. Un piège que la S.F.M. veut contourner.

Le mécanisme que souhaite la Société devrait être une commission à statut particulier, rattachée au cabinet. Elle la veut permanente, et conjointe, c'est-à-dire composée de représentants gouvernementaux et de membres de la communauté.

M. Laurent Desjardins, émettant une opinion personnelle, parlait, lui, d'un secrétariat semblable à celui ayant existé lors de la préparation du projet de loi 113.

La rencontre de mercredi dernier n'était qu'une première étape, celle de l'engagement personnel du premier ministre. Reste à obtenir l'accord de principe du cabinet, ensuite à trouver un consensus sur la nature de la structure désirée.

A.L.



LISEZ

M. Jacques Rosset, nouveau Consul de France à Winnipeg



Le nouveau consul de France à Winnipeg, M. Jacques Rosset, est arrivé en fin de semaine. Chevalier de la Légion d'Honneur, et Officier de l'Ordre National du Mérite, M. Rosset connaît bien le Canada pour avoir rempli les fonctions de conseiller de presse pendant trois ans au Québec, de 1970 à 1973.

Né à Istambul en 1921 d'un père lui-même dans la carrière consulaire et en poste à cette époque en Turquie, M. Rosset a derrière lui une longue et intéressante carrière diplomatique.

M. Jacques Rosset a fait ses études secondaires en France, chez les frères Maristes, avant de se lancer dans le Droit et les Sciences politiques en 1939. La deuxième guerre mondiale vint les interrompre. M. Rosset a été déporté en Allemagne, au titre du Service du travail obligatoire. Ses études achevées après la guerre, il est entré au Ministère des Affaires Etrangères en 1946.

Ses affectations à l'étranger sont nombreuses et variées. Il a oeuvré dans les services diplomatiques tour à tour à Southampton, en Grande-Bretagne, à Insbruck, en Autriche, à l'ambassade de France à Ankara, à Chicago, à Sarrebruck, en RFA, et au Québec. Ces séjours à l'étranger ont été entrecoupés de deux longues périodes de service au Ministère des Affaires Etrangères, à Paris, où il a participé, notamment à la négociation de l'accord fiscal franco-canadien en 1975.

M. Rosset est père de quatre enfants, deux filles et deux garçons. Il a un goût prononcé pour la nature, pratique la pêche, et chasse... un appareil photo à la main.

LA LIBERTÉ souhaite la bienvenue à ce nouveau représentant de la France chez nous.



De l'Ancienne à la Nouvelle Acadie

par Jean-Jacques Le François

On a vu qu'au mois de novembre 1613, le sous-gouverneur de la Virginie, Samuel Argall, avait détruit Port Royal. Il avait aussi détruit le poste français de Saint-Sauveur qu'avaient établi peu avant les Jésuites.

"Les Anglais entendent tirer profit de leur victoire", écrivent les historiens Farley et Lamarche. "En 1621, Jacques 1er concède à sir William Alexander tout le territoire au nord de la rivière Sainte-Croix. Ce territoire comprend les *'provinces maritimes'* et la Gaspésie. En 1624, par une proclamation royale, Alexander, un Ecossais de bonne souche, offre le titre de baronnet à quiconque s'engage à faire traverser 6 hommes et à les nourrir pendant deux ans. Il fallait de plus verser une certaine somme d'argent. De 1625 à 1631, sir Alexander crée 85 baronnies. Les résultats sont minces, mais le pays a maintenant ses armoiries et un nom: "la Nouvelle-Écosse".

La France, cependant, continue "de se considérer comme maitresse de l'Acadie". Des personnalités diverses s'y succèdent. "Charles de Biencourt avait continué pendant plusieurs années à faire la traite des fourrures dans la région de Port-Royal. (...) En 1629, le capitaine Charles Daniel détruit un établissement anglais sur l'île du Cap-Breton. Le traité de Saint-Germain-en-Laye rend à la France l'Acadie en même temps que la Nouvelle-France".

Ce ne sera pas fini et l'on verra, un moment, deux établissements français en Acadie qui se font la guerre. En 1652, c'est de nouveau la guerre entre l'Angleterre et la France et de nouveau l'Acadie est attaquée et passe aux Anglais. Il n'y a vraiment pas eu jusque là de véritable colonisation en Acadie qui est constituée d'un territoire important qui compte une partie du Maine actuel, le Nouveau-Brunswick, la Nouvelle-Écosse et l'île du Cap Breton. Selon les historiens Farley et Lamarche, "au traité de Bréda, en 1667 (par lequel tout le territoire occupé par les Anglais est rendu à la France), "l'Acadie n'est guère plus peuplée qu'en 1650". Puis c'est la guerre de la Succession d'Espagne". (En 1702) "l'amiral John Leake ruine les emplacements de pêche de la côte française". Les Français ripostent. Les attaques anglaises se multiplient contre Port-Royal. La reine Anne décide de libérer les colons anglais du "voisinage des Français du Canada". Comme les Anglais des colonies du sud ne sont pas assez puissants pour attaquer Québec, ils tombent sur Port-Royal et s'en emparent le 13 octobre 1710. "Aux termes de la capitulation, écrivent encore Farley et Lamarche, la ville et un territoire environnant de trois milles passent à l'ennemi. Il est stipulé de plus que *'les habitants du fort et de la province resteraient dans leurs biens avec leurs grains, bestiaux et meubles pendant deux ans, s'ils n'aimaient mieux en sortir avant ce temps. Et que ceux qui voudront y rester le pourront, en prêtant serment de fidélité à la Princesse de Danemark [...] Que ceux qui voudront se retirer à Plaisance et en Terreneuve le pourront par le plus court chemin. Que les Canadiens qui voudront retourner en Canada le pourront pendant un an'.* **Pendant un certain temps, on songe à la déportation de la population acadienne". Or, l'on n'est qu'en 1710. La déportation, comme on le sait, se fera à partir de 1755, soit 45 ans plus tard. Il y a une constance dans cette haine de l'Anglais pour tout ce qui est français.**

Le 11 avril 1713, le traité d'Utrecht met fin à la guerre en Europe. La France perd le détroit et la baie d'Hudson, Plaisance, Terreneuve et l'Acadie passe à l'Angleterre, sauf l'île du Cap-Breton et l'île de Saint-Jean (île du Prince-Edouard). L'encerclement de la Nouvelle-France est commencé. Le dénouement aura lieu soixante ans plus tard alors que la France perdra le Canada tout entier.

2- Après les fondateurs, les premières familles

LES VIEUX NOMS

Selon la fortune des guerres qui cessent et reprennent entre la France et l'Angleterre, l'Acadie est officiellement française ou anglaise et à certains moments, l'Angleterre et la France maintiennent en même temps leurs prétentions sur ce pays et agissent en conséquence.

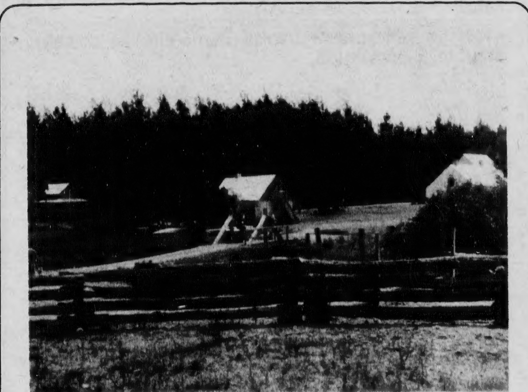
Au début, les Anglais se contentent d'occuper certaines places, ce qui ne dérange pas trop la population acadienne qui vaque à ses affaires dans le reste de la contrée. En 1650, la population des deux places principales, Port-Royal et La Hève, était, comme on l'a vu, d'environ 320 personnes. Il y avait, ailleurs, une population flottante, formée des descendants de Biencourt et de Latour, éléments qui avaient persisté à demeurer dans la colonie malgré les revers, de 1610 à 1632. Ce groupe vivait au milieu des tribus indiennes. Il en résulta une certaine population métisse. Les généalogistes, principalement le Père Archange Godbout, P.F.M., que cite Bona Arsenault, n'ont pas réussi à reconstituer les lignées métisses. "Des compagnons de Poutrincourt et de Biencourt, écrit le Père Godbout, on cherche vainement les traces. Lauvrière estime qu'ils étaient une vingtaine. A l'exception de l'union de Charles Latour avec une Micmaque, on n'en peut citer aucun autre avant 1636, date de la naissance de Mathieu Martin, issu d'une famille de l'Anjou".

Bona Arsenault, qui a consulté les recensements, cite les noms suivants que l'on trouvait en Acadie "entre les années 1636 et 1640": Aucoin, Blanchard, Commeaux (Comeau), Bourc (Bourg, Bourque), Doucet, Dugast (Dugas), Gauterot (Gautereau), Gaudet, Guérin, Landry, LeJeune, Martin, Pesseley (Pesselit), Poirier, Terriau, Trahan. "Nous avons (...) de sérieuses raisons, écrit Arsenault, de présumer que certaines de ces familles pourraient être issues d'anciens compagnons de Latour, déjà établis à La Hève, lors de l'arrivée de Razilly en 1632".

"Au cours de ses voyages en France, poursuit l'historien, notamment en 1641-42, en 1643 et jusqu'à sa mort survenue en 1650, D'Aulnay amena en Acadie, de son pays natal de Touraine et des provinces voisines: les Belliveau (Béliveau), Bertrand, Boudrot (Boudreau), Brun (LeBrun), Dupeux (Dupuis), Girouard, Hébert, LeBlanc, Petitpas, Richard, Rimbaut (Rimbault), Scavoie (Savoie), etc.

"De 1650 à 1671, s'installèrent en Acadie, les Babin, Belou, Brot (Breau), Cormier, Corporon, Daigre (Daigle), De Ferêt (Forest), D'Entremont (ou Mius), Godin, Gougeon, Granger, Guillebaut, Quessey (Caissy), Lanoue, LeBorgne dit Belle-Isle (Bélisle), Lefebvre, Melanson, Morin, Pellerin, Pitre, Poulet, Robichaut, Sire (Cyr), Thibodeau, Vincent, etc."

Nous reviendrons sur les noms des habitants de l'Acadie de ceux qui s'y installèrent en 1671 et plus tard.



Une vue centrale du village historique, avec la forge en face ainsi que la taverne à gauche et une résidence à droite.

[Photo: Ministère du Tourisme du Nouveau-Brunswick].

LA VIE DES PREMIERS COLONS

Bona Arsenault cite Rameau de Saint-Père qui, dans son ouvrage intitulé "Colonie féodale en Amérique", s'inspire d'une Relation du Père Ignace de Senlis, parle des premiers colons amenés en Acadie par Razilly et D'Aulnay:

"Le dimanche, on voyait déboucher de tous les replis de cette charmante vallée (de Port-Royal), les fermiers acadiens, les uns en canot, les autres sur leurs chevaux, amenant en croupe leurs femmes ou leurs filles, tandis que de longues files de Micmacs, couverts d'ornements bizarres et de peintures voyantes, se croisaient avec eux".

"Autour du manoir et de l'église, D'Aulnay avait aménagé de grands espaces de terre et de prairie, qu'on appelait les champs communs, où les arrivants attachaient leurs montures et déposaient leurs bagages..."

"En sortant des offices, on s'attardait volontiers, durant la belle saison, sur les champs communs devisant sur les récoltes, sur la chasse, sur les défrichements de chacun, sur les travaux entrepris par le seigneur et aussi sur les mille incidents de la vie privée, ainsi qu'il est d'usage de commérer dans tous les pays français..."

"D'Aulnay se mêlait souvent lui-même à ces propos. Il racontait ses aventures de mer ou de bataille, et ses courses dans le pays indien. Plus d'un vieux routier qui avait chevauché avec Latour et Biencourt, voire avec Poutrincourt, lui donnaient la répartie et de vénérables sagamas (chefs) micmacs intervenaient quelquefois avec solennité dans la conversation".

"C'était une occasion propice pour s'informer de ce qui advenait dans chaque famille. Tout en plaisantant, il formentait les mariages et discutait l'établissement des nouveaux ménages dans de nouvelles fermes. Car, c'était un des soucis dominants, de multiplier ces foyers domestiques, qu'il considérait avec raison comme le base essentielle, la force vitale de la seigneurie et de la colonie".

LES ACADIENS AU DÉBUT DU 18eSIÈCLE

Dans un excellent article intitulé "Historique acadien", paru dans l'édition d'avril 1977 de "Nouveau-Brunswick", revue du Service d'information du Nouveau-Brunswick, Gérald Labry parle des postes qui prennent forme au Nouveau-Brunswick à la fin du dix-septième siècle. Dès 1651, "Nicolas Denys et son fils Richard avaient créé "un établissement à Nipisiguit (Bathurst)". Labry poursuit: "Sur les côtes de l'est du Nouveau-Brunswick, un poste de traite s'installe sur la rivière Pokemouche en 1689 et une seigneurie en 1693. D'autres seigneuries s'installèrent sur les bords de la Miramichi en 1687, des rivières Richibouctou et Bouctouche en 1696, et de la rivière Shédiac ainsi qu'à Cap-Pelé en 1697.

"Dans la partie du Sud-Est de la province, les premiers établissements acadiens s'élevèrent sur les bords des rivières Memramcook et Petitcodiac en 1648 et Beaubassin compte sa première seigneurie en 1676."

De 1635 à 1714, la population de l'Acadie passe de 400 à 2,295. Comparativement à la population des colonies anglaises du sud, cependant, c'est très peu, lorsque l'on sait que quarante ans plus tard, alors que les Acadiens connaîtront le terrible sort qui les attendait, les colonies anglaises du sud (bien que ne présentant pas un front commun) comptaient 1,485,634 habitants. La Nouvelle-France, selon Marcel Trudel, compte, à ce moment-là, seulement 85,000 habitants.

"Presque tous parents entre eux, poursuit Labry, (les Acadiens) formaient une espèce de tribu patriarchale, à la mode biblique, dont l'entraide était la première loi.

"Essentiellement agriculteurs, les Acadiens issus de la colonisation française préféraient les terres d'alluvions fertiles dans les vallées ou en bordure de la mer. Ils endiguaient ces '**marais**' par d'ingénieux ouvrages, les levées et les aboiteaux, ca-

(suite, page 6)

CONTE... (suite)

Les Sioux attaquèrent, mais chaque attaque fut repoussée, et les deux côtés subirent de lourdes pertes. Finalement, les Sioux décidèrent de se retirer. La bataille avait commencé dans l'avant-midi, et se terminait un peu avant l'heure du souper. Pierre Berger et les capitaines décidèrent, vue l'heure avancée, de ne pas lever le camp avant le lendemain matin. Ils étaient certains que les Sioux ne reviendraient pas. Ordre dut donné au femmes de faire "chaudière" (4.).

Une des jeunes femmes, du nom de Josette Richard, portait son bébé sur son dos dans un "tikinagan", tel que lui avait montré sa mère qui était Saulteuse. (Le tikinagan est et fut en usage surtout chez les Saulteux ou les Chippewa).) Josette était joyeuse, elle n'avait pas entendu son bébé depuis le midi quand elle l'avait allaité. Son époux lui avait préparé un bon feu et il avait même placé la chaudière, remplie à moitié d'eau sur la brimbale (5.). Elle avait préparé la galette qui cuisait dans une poêlonne, et maintenant, elle était très occupé à préparer une langue de bison, qui serait mise dans la chaudière et bouillie.

Josette, comme je le mentionne plus haut, était joyeuse, elle fredonnait une vieille chanson de voyageur; quand tout à coup, une des femmes qui passait en arrière d'elle, poussa un cri d'épouvante! Josette, surprise, se tourna vivement, "qu'est-ce qu'il y a?" "Josette, ton bébé!"... D'un tour de bras, Josette enleva le tikinagan et vit son bébé mort - transpercé d'une flèche *Sioux qui le clouait à la planche* formant l'arrière du tikinagan; cette planche avait sauvé la vie de la mère!

Le concert commençait, on se dépêcha d'entrer. Je m'assis près de Catchou. Le concert fini, je sortis avec lui, espérant qu'il me raconterait une autre histoire. Mon patron me dit que lui et sa femme allaient prendre un café chez son beau-frère, un Monsieur Docité LaLonde, qui était le fondateur du "Club des Quinze Cents", une coopérative d'assurance-vie, dont le siège social était à Saint-Victor. Je décidait de marcher avec Catchou jusqu'au bout du village. Tout en marchant, il me raconta qu'il avait connu bien des hommes braves, comme Jean-Louis Légaré ou L'Inspecteur Walsh, qui était en charge du poste de la Police Montée à la Montagne de Bois, du temps des Sioux de Taureau Assis; mais Walsh était d'une grande témérité.

Il dit qu'un jour, Walsh avait arrêté un Sioux pour vol, et les chefs (surtout le Taureau Assis) demandèrent que le coupable soit mis immédiatement en liberté! Walsh refusa... Les Sioux décidèrent d'attaquer le poste et d'en finir avec la Police Montée! Walsh n'avait que trois constables sous ses ordres. Quand les Métis apprirent que les Sioux faisaient des préparatifs en vue d'attaquer le poste, ils prirent les armes et se rendirent au poste. Ils l'entourèrent de trois cordons de tireurs, et en placèrent d'autres aux endroits stratégiques, mais les Sioux n'osèrent pas attaquer! Catchou me dit que le lendemain, Walsh remit au chef Métis une lettre de remerciements.

Nous étions rendu au bout du village, et c'est avec regret que je dus dire bonsoir à Catchou. Je ne le revis plus. Trente-cinq ans plus tard, en faisant des recherches aux archives provinciales à Regina, je trouvais une lettre de L'Inspecteur Walsh addressée aux Métis de la Montagne de Bois, lettre écrite en anglais, que voici:

March 7, 1879

To the Halfbreed Residents of Wood Mountain.

Gentlemen:

Permit me to thank you for the loyal and prompt manner in which you turned out on the evening of the 2nd Inst., when you heard that this post was attacked by hostile Indians; not only for the purpose of defending your families, but as I am credibly informed and sincerely believe to offer assistance to me, and also for the courageous action which you decided to take in order to get communication to me and inform me of your support which added to my command would have enabled me to carry the camp and chastise the Indians as they deserved, if they attempted hostilities on any such small excuse as this occasion offered. Much as your action is appreciated by me, I must inform you that it is not compared with how it will be received by the people of Canada.

I have the honor to be
Gentlemen,
Your Most Obdt. Servant
J. M. Walsh
Insp. Comdg. N.W.M. Police
Wood Mountain

(1.) LA COULÉE CHAPELLE - Le premier groupe Métis qui hiverna ici, en 1869, venait de Pembina et de Saint-François-Xavier. Il était composé de 40 familles.

(2.) PIERRE BERGER - Dans son rapport au Lieut. Gouverneur Morris, écrit le 10 mai, 1873, Pascal Breland dit avoir rencontré le chef du camp Métis, Pierre Berger et les chefs Sioux des bandes Yanktonai et gens de la feuille, le 23 avril, 1873. D'après les notes de William Davis (écrites en français) les chasseurs partaient pour la chasse du printemps entre le 10 et le 12 du mois de juin; ils revenaient d'habitude au début du mois d'août. Et ils partaient pour la chasse d'automne au début du mois de septembre. Il est fort possible que la bataille de La Coulée des Boutons de Roses eut lieu en 1873.

(3.) PETIT CANON - Le même canon mentionné par Josué Bréland, dans la version des Breland sur la bataille du Grand Coteau en 1851. Voir Pascal Breland, un oublié de l'histoire - dans ce volume.

(4.) FAIRE CHAUDIÈRE - Le fait que les Métis faisaient bouillir toute viande, même le poisson, et qu'ils se servaient (dans leurs voyages) de chaudières pour apprêter leur repas.

(5.) BRIMBALE - Bâton auquel on suspendait la chaudière au dessus du feu, pour cuire ou plutôt bouillir les aliments. "Puiser de l'eau à la brimbale" - perche arrangée en bascule; au bout de la perche, un câble ou une chaine à laquelle est attaché un seau ou une chaudière. Les trappeurs étendaient des pièges et des collets à la brimbale. Quand l'animal se prenait, en se débattant il faisait partir la gachette, et le piège ou collet qui était attaché à la tête d'un petit arbre penché. Alors l'arbre en se redressant laissait le gibier suspendu en l'air hors de portée de tout carnassier.■

L'ACADIE... (suite)

"Habitués depuis très longtemps à se suffire de la Baie de Fundy. Ils y récoltaient du blé en abondance, mais préféraient bâtir leur maisons sur les hautes terres moins exposées à l'humidité et y plantaient aussi leurs potagers et arbres fruitiers.

"Les recensements nous montrent qu'ils élevaient de nombreux troupeaux de brebis et de volailles importées de France sans oublier les bestiaux sauvages tirés de l'Ile des Sables. Ils avaient en abondance du blé et d'autres céréales, de la viande, des laitages et des oeufs, plus qu'ils pouvaient en consommer. A cela s'ajoutait le gibier à poil et à plume, les poissons des rivières et de la mer, le sucre d'érable et la bière d'épinette qui formaient un menu abondant et varié.

fire, ils avaient développé des métiers domestiques. Les hommes savaient travailler à la hache et construisaient eux-mêmes des maisons et bâtiments en bois rond. Ils savaient aussi bâtir des moulins, scier le bois et moudre le blé, et fabriquaient leurs meubles essentiels (lits, bancs, coffres, chaises, etc.), leurs instruments aratoires (charrues, jougs, etc.) et des instruments plus compliqués, comme les rouets et les appareils à broyer le lin. Les femmes savaient carder et filer la laine, tisser le lin et le chanvre, fabriquer des mocassins. Sans presque jamais posséder de l'argent, les familles acadiennes jouissaient amplement du nécessaire.

"Peu d'entre eux savaient lire et écrire. Mais comme l'administration française était le plus souvent absente, les Acadiens apprirent à se gouverner eux-mêmes, par leurs assemblées de paroisse, sous l'autorité des missionnaires. Ils développèrent ainsi un vif sentiment d'indépendance et les gouverneurs français les accusèrent souvent (d'être des) '**républicains**'."

Le traité d'Uterchit, dont nous avons fait état plus haut, sonna le glas. A partir de 1714, les choses se gâtèrent, comme nous le verrons dans un prochain article.

Sources:

ARSENAULT, Bona. "L'Acadie des Ancêtres". Le Conseil de la Vie française en Amérique. Université Laval, Québec, 1955.

FARLEY-LAMARCHE BORÉAL EXPRESS. "Histoire, 1534-1968". Editions du renouveau pédagogique, Inc. Montréal, 1968.

LABRY, Gérald. "Historique Acadien". Article dans "Le Nouveau-Brunswick", publication (en anglais et en français) du Service d'information du Nouveau-Brunswick, Frederickton, N.-B. Edition d'avril 1977.

TRUDEL, Marcel. "Atlas historique du Canada français". Les Presses de l'Université Laval, Québec, 1961.

(À suivre)

cuisine

LES TOMATES

On nous signale que les tomates canadiennes font présentement leur apparition sur le marché. Toujours aussi juteuses et appétissantes, elles sont à leur meilleur en cette période de l'année et ce, à un prix des plus avantageux.

Pour s'assurer d'un achat judicieux, choisir des tomates mûres, fermes, de belles formes et sans meurtrissure. Conserver au réfrigérateur les tomates ayant atteint leur pleine maturité, et garder à la température de la pièce celles qui ne sont pas tout à fait mûres, sans toutefois les exposer directement à la lumière.

On peut servir les tomates de différentes façons soit: telles quelles, chaudes ou froides, comme entrées, comme plat de résistance ou encore dans une salade. Parlant de salades, les tomates jouent un rôle important; elles ajoutent de la saveur et de la couleur à une salade verte, par exemple. Farcir une tomate soit d'une salade aux oeufs, au fromage, aux pommes de terre, à la viande ou à la volaille est un jeu d'enfant, qui fait le régal de la famille et des amis. Voici différentes méthodes de préparation utiles pour farcir les tomates: d'abord laver les tomates.

- Enlever la queue et la moitié de la pulpe. Puis placer à l'envers pour bien égoutter. Hacher la pulpe retirée de la tomate et ajouter au mélange à salade. Farcir ensuite la tomate du mélange à salade.

ou

- Couper la tomate en 2 ou 3 tranches épaisses et disposer le mélange à salade entre les tranches.

ou

- Pour qu'une tomate s'étale tel un éventail, faire 5 ou 6 incisions et garnir du mélange à salade.

Les conseillères en alimentation d'Agriculture Canada ont développé pour vous deux délicieuses recettes: "Tomates farcies à la salade de pommes de terre" et "Tomates farcies". Essayez-les au plus tôt, afin de profiter de la disponibilité actuelle des tomates canadiennes!

TOMATES FARCIES À LA SALADE DE POMMES DE TERRE

2 tasses de pommes de terre en purée
2 c. à table d'oignon vert, haché finement
¼ de tasse de céleri haché
2 c. à table de piment vert, haché finement
½ c. à thé de sel
1/8 c. à thé de poivre
1/8 c. à thé de graines de fenouil
½ c. à thé de moutarde sèche
3 c. à table de mayonnaise ou de sauce à salade
6 tomates moyennes (environ une livre et demie)

Mélanger pommes de terre, oignon, céleri et piment vert. De même pour sel, poivre, fenouil, moutarde sèche et mayonnaise ou sauce à salade. Ajouter au mélange de pommes de terre et bien mélanger. Refroidir. Diviser chaque tomate en 6 parties en la coupant jusqu'au ⅔. Ecarter légèrement les sections et déposer dans chaque tomate ⅓ de tasse de salade de pommes de terre. Quantité: 6 portions.

TOMATES FARCIES

12 tomates moyennes (environ 3 livres)
1 tasse d'oignon haché
½ tasse de piment vert haché
2 c. à table de gras
1 livre de boeuf haché
2 tasses de pulpe de tomates
1½ c. à thé de sel
1 c. à thé de poudre de chili
1/8 c. à thé de cayenne
1 tasse de riz cuit
3/4 tasse de fromage cheddar ou mozzarella râpé

Enlever une tranche à une des extrémités de chaque tomate. Retirer la pulpe et placer les tomates à l'envers pour bien égoutter. Conserver 2 tasses de la pulpe des tomates. Sauter l'oignon et le piment vert dans le gras jusqu'à transparence de l'oignon. Ajouter le boeuf et brunir. Enlever l'excès de gras. Ajouter la pulpe des tomates, le sel, la poudre de chili et la cayenne. Laisser mijoter 30 minutes, à découvert. Ajouter le riz et bien mélanger. Déposer dans chaque tomate environ ⅓ de tasse de ce mélange. Placer dans un plat à four graissé. Cuire 20 minutes à 350oF. Garnir chaque tomate d'une cuillère à table de fromage et continuer la cuisson jusqu'à ce que le fromage soit fondu (environ 5 minutes de plus). Quantité: 6 portions.

LE MAÏS

Le maïs canadien est disponible aux consommateurs dès le début août et le restera jusqu'aux premières gelées. L'expression "plus c'est frais, meilleur c'est" s'applique à tous les légumes, mais particulièrement aux maïs, d'après les conseillères en alimentation, de la Division de la consultation alimentaire d'Agriculture Canada. Alors, à vous d'en profiter! A l'achat pour reconnaître un épi frais de bonne qualité, vérifier d'abord la pelure qui doit être d'une belle couleur verte et doit envelopper fermement l'épi. Les soies doivent être brillantes et humides, alors que les grains doivent être bien ronds, laiteux et disposés en rangées égales. Pour conserver leur fraîcheur, une fois à la maison, conserver les épis au réfrigérateur dans leur pelure. Utiliser dès que possible, car la texture et la saveur sucrée du maïs en épi se perdent rapidement à l'entreposage prolongé.

La popularité de ces traditionnelles "épluchettes de blé d'Inde" reflète bien le goût des Canadiens pour le maïs en épi bouilli et recouvert de beurre. Et que dire du maïs en épi enveloppé d'une feuille d'aluminium et cuit sur barbecue ou encore du maïs égrené et combiné à d'autres légumes; rien de plus facile pour vous mettre l'eau à la bouche, n'est-ce-pas!

La Division de la consultation alimentaire a développé la recette de "Maïs à la créole" utilisant du maïs en épi frais, du piment vert et de l'oignon, qui fera le régal de vos yeux et votre palais.

MAÏS À LA CRÉOLE

½ tasse d'oignon haché
½ tasse de piment vert en lanières de ½ pouce
2 c. à table de beurre
1 c. à thé de sucre
½ c. à thé de sel
Pinccée de poivre
Pincée de cayenne
2 tasses de grains de maïs cuit (environ 3 épis)

Sauter oignon et piment vert dans le beurre jusqu'à transparence de l'oignon. Ajouter les autres ingrédients, couvrir et bien réchauffer (environ 8 minutes). Quantité: 6 portions.

LA COULEUR DU BOEUF HACHÉ

Plusieurs consommateurs ont exprimé récemment leur inquiétude quant aux différences de couleur remarquées quelquefois dans le boeuf haché vendu au détail. Les conseillères en alimentation d'Agriculture Canada tiennent à les rassurer: cette variation de couleur est parfaitement naturelle et n'est reliée à aucune addition de colorants ou de teintures alimentaires.

En effet, le boeuf haché fraîchement coupé est d'un rouge violacé foncé, puis devient d'un rouge cerise vif lorsque la viande est exposée à l'oxygène de l'air. La myoglobine, un pigment naturel rencontré dans le muscle de la viande, est responsable de ce changement de couleur. Quand une surface tranchée de viande est exposée à l'air, la myoglobine subit une transformation chimique qui lui donne cette couleur rouge vif.

La viande fraîchement hachée, sortant du hachoir pour tomber dans le plateau à viande, subit elle aussi une brève exposition à l'air avant d'être recouverte par d'autres viandes puis emballée. Les matériaux d'emballage utilisés, sont spécialement conçus pour laisser passer l'oxygène (mais non l'humidité). Tout ceci explique pourquoi la partie extérieure du boeuf haché est souvent d'un rouge vif alors que l'intérieur demeure rouge violacé ou rouge brunâtre.

Division de la consultation alimentaire
Agriculture Canada.

Lettre

Situation peu claire

Monsieur le Rédacteur,

Depuis quelque temps, il devient de plus en plus évident que La Broquerie ne s'appartient plus. Plusieurs événements ont clairement démontré que sur des questions d'importance vitale à la communauté, ce sont des gens indifférents qui exercent le pouvoir de décision.

Citons l'exemple suivant: En 1950, le village de La Broquerie se donnait une arèna, mais par contre en 1977, il nous semble que cela devient impossible. Les chiffres suivants devraient illustrer ce qu'il y a d'inquiétant dans cette situation.

Parmi les voix qui se sont exprimées **contre** la construction d'une aréna à La Broquerie, environ 85% provenaient des régions de Steinbach, Zhoda, et de Marchand, tandis que bien des gens qui demeurent tout près du village n'avaient pas le droit de vote. Il y a une solution, et celle-ci est claire. En octobre, des élections au niveau municipal et scolaire auront lieu. C'est le temps d'agir! Qui n'avance pas, recule.

Il faut se réveiller et agir.

Armand Bédard
La Broquerie

de ci, de ça...



*** ***** ***

LA FAMILLE BEAUDETTE.- Le 31 juillet, à Saint-Jean-Baptiste, les Beaudette ont célébré leur centième anniversaire au Manitoba. L'ancêtre des Beaudette est JEAN BAUDET, baptisé en 1650, fils de Sébastien et de Marie Baudonnier, de Blanzais, évêché de Poitiers, qui épousa, le 28 septembre 1670 à Québec, Marie Grandin, baptisée en 1651, fille de Michel et de Marie Lejeune, de Saint-Aubert, évêché d'Orléans. De cette union naquirent six enfants.

*** ***** ***

LA MAIN-D'OEUVRE.- Selon des renseignements publiés récemment, les femmes constitueraient quarante pour cent de la main-d'oeuvre canadienne.

*** ***** ***

LE COLLÈGE COMMUNAUTAIRE DE SAINT-BONIFACE nous fait savoir que le nombre d'étudiants inscrits à cette institution cette année a doublé comparativement à l'an dernier. Selon un porte-parole du Collège, cela est dû aux cours nouveaux offerts aux étudiants -quatre programmes nouveaux-, cours qui mènent à des emplois intéressants et rémunérateurs.

*** ***** ***

LA VALEUR DU DOLLAR.- Depuis quelque temps, le dollar canadien perd de sa valeur sur le marché étranger. Cela est dû à la faiblesse de l'économie canadienne, au chômage, à l'inflation, contre lesquels le gouvernement semble impuissant. Sur le marché domestique, votre dollar de 1971 ne vaut plus que 62 sous...

*** ***** ***

LES ÉLECTIONS MUNICIPALES.- Lors de sa dernière session, le gouvernement manitobain a amendé l'Acte de la Ville de Winnipeg et, de ce fait, il n'y a plus que 29 quartiers pour l'élection municipale d'octobre prochain. Le Conseil de la *Ville de Winnipeg* se composera donc, de 29 Conseillers (un pour chaque quartier) et d'un maire élu par tous les citoyens. Comme résultat de cette décision, deux quartiers, c'est-à-dire tout le nord de Saint-Boniface et tout Norwood, forment maintenant un seul quartier électoral qui a nom "le quartier Taché". Depuis l'annonce de la nouvelle répartition des quartiers, plusieurs résidents de Saint-Boniface et de Norwood ont demandé au conseiller Robert Bockstael s'il avait l'intention de poser sa candidature au poste de représentant du nouveau quartier "Taché" (Saint-Boniface - Norwood). Monsieur Bockstael a peu après déclaré qu'il serait candidat.

*** ***** ***

LE GRAND MÉNAGE.- Des éléments de la population de Petit-Rocher, au Nouveau-Brunswick, fatigués de la conduite d'une bande de voyous-motards des environs, ont pris leur affaire en main et ont attaqué leur repaire qu'ils ont incendié.

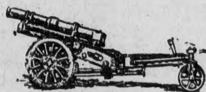
*** ***** ***

BAGARREURS?- Une dépêche de la PC en provenance de Pembroke, en Ontario, rapporte que le soldats du Régiment aéroporté canadien sont mécontents de l'accueil que leur ont réservé les habitants de Pembroke, en Ontario, où ils viennent d'emménager.

Les gens de cette région ne se gênent pas pour traiter les nouveaux venus de voyous et de bagarreurs et, affirment les soldats, ces reproches sont tout à fait immérités.

Avec leurs bérets marrons et leurs uniformes flamboyants, les soldats ne peuvent passer inaperçus dans la petite ville de 15,000 habitants située à 10 milles de la base des Forces canadiennes de Petawawa.

Toutes sortes de rumeurs circulent dans Pembroke au sujet de ces soldats "bagarreurs qui n'hésitent nullement à s'en prendre aux civils". On sait que des rumeurs d'autre nature ont circulé au sujet de ce régiment "spécial" selon lesquelles on l'aurait cantonné près de la frontière québécoise pour des raisons bien précises...



Cahier manitobain, une nouvelle page à tourner

Georges Paquin et son équipe de CKSB-Radio Canada ont recommencé une nouvelle série de "Cahier Manitobain" mardi dernier. Une première publique inaugurait cette saison-radio, un cahier manitobain réalisé en direct du Centre Culturel Franco-Manitobain.

Marie Benoist-Marin anime toujours l'émission, égale à elle-même. Jocelyne Davidson s'occupe du travail ingrat de la recherche. Georges Paquin réalise.

Cahier Manitobain ne connait que peu de changements. Elle reste une émission qui traite de l'actualité, sous forme de magazine, et accueille pour cela de nombreux invités dans les studios de CKSB. D'ailleurs, au cours de la première, il a beaucoup été question d'information, du rôle des journalistes, et d'objectivité. Du baratin.

Au sommaire de cette émission, trois thèmes: la nouvelle grille des programmes, avec le directeur de la station, M. Maxime Desaulnier, l'Institut National Canadien pour les aveugles, section Manitoba, avec M. Euclide Herie et les Franco-Manitobains face à la politique, avec le président de la Société Franco-Manitobaine, M. André Fréchette, un sociologue, le Père Gerald Labossière, o.m.i. et un "observateur" Me Rhéal Teffaine. Un sujet opportun, quelques heures à peine après l'annonce des prochaines élections provinciales.

Cahier Manitobain a un an déjà. Elle a fait ses preuves. Georges Paquin lançait, en une boutade mardi "espérons qu'à l'avenir nous aurons toujours des sujets aussi bons à traiter". Un magazine radiophonique, quotidien inéressant, n'est en effet pas facile à réaliser.

Cahier Manitobain, même si les changements sont mineurs, a fait peau neuve pour la nouvelle saison. Les chroniques sports, agriculture et météo ont disparu. Des éléments d'information intéressants sont ainsi laissés de côté au profit cependant des sujets d'actualité qui pourront ainsi être traités plus exhaustivement. L'équipe du "Cahier" a pris un bon départ. Elle continuera sur sa lancée.

A.L.

■

La communication est-elle aussi nécessaire qu'on le croit?

C'est la fin de l'été. Je n'ai absolument pas envie de vous pondre un beau papier profond sur l'objectivité des média ou sur les effets présumés de la violence à la télévision.

On dirait que l'esprit s'endort un peu pendant l'été; on a beaucoup plus envie de communiquer par la peau que par la parole. Je n'échappe pas à ce phénomène. C'est pourquoi je me contenterai aujourd'hui de quelques réflexions "d'été" qui ne bouleverseront sûrement pas le vaste monde des média, et qui ne vous empêcheront pas non plus de vous endormir au soleil dès le troisième paragraphe. Chacun a droit à ses petites paresses: moi de ne pas écrire grand-chose et vous de réduire vos lectures à leur plus simple expression.

Et pendant que je sèche *sur ce malheureux* texte, il me vient à l'esprit une première réflexion: se pourrait-il que si nous communiquons souvent si mal c'est que nous n'avons rien à nous dire?

Se pourrait-il que la communication à tout prix ne soit pas aussi nécessaire qu'on le croit? Nous souffrons tous d'une sorte de fixation maladive qui nous pousse à vouloir communiquer, communiquer, communiquer. Est-ce bien nécessaire en tout lieu et en tout temps? Je suis loin d'en être certain.

Cette maudite communication obligatoire ne nous force-t-elle pas à ingurgiter des tonnes de trivialités qui ne font que nous embarrasser l'esprit? Ne nous détourne-t-elle pas constamment de la recherche de l'essentiel?

Loin de moi l'idée de ne vouloir toujours dire que des choses graves et importantes. J'ai toujours réclamé —et je réclame encore— le droit d'être léger, futile, voire insignifiant. Je reproche simplement à la volonté de communication à outrance de nous entraîner dans une telle boulimie que nous faisons de la communication une fin en soi. Je lui reproche de délayer les messages importants dans un tel fouillis de détails peu pertinents qu'on finit par ne plus les reconnaître.

Les média sont en partie responsables de cette nouvelle maladie, et j'avoue ma culpabilité au même titre que tous les journalistes qui se respectent. Mais qu'y pouvons-nous? On ne me permettrait sûrement pas de vous envoyer promener en vous disant que je n'ai rien à dire ce mois-ci et qu'il faudra m'attendre au retour de l'automne. Quand on fait métier de communicateur, on doit communiquer coûte que coûte, et tant pis si la vacuité du propos n'a d'égale que le style laborieux dont il s'entoure!

Tiens, je me pose soudain une nouvelle question: les média doivent-ils tenter de servir globalement la majorité des citoyens ou ne doivent-ils pas plutôt, dans toute leur diversité, servir au mieux toutes les minorités?

Autrement dit, un journal ou une émission de télévision doivent-ils viser au plus grand tirage ou à la plus haute cote d'écoute, ou ne doivent-ils pas plutôt choisir leur clientèle en privilégiant ses goûts, ses intérêts et ses aspirations?

On me répondra sans doute que c'est là le rôle de la presse spécialisée, mais la question que je me pose est celle de savoir si *toute* la presse ne devrait pas être spécialisée.

Si une émission de télévision de qualité rejoint 400,000 téléspectateurs, devrait-on absolument tenter d'atteindre le million magique à n'importe quel prix, y compris celui de la baisse de la qualité?

Ne nous faisons pas d'illusions: c'est presque toujours par le plus petit dénominateur commun qu'on rejoint le plus grand nombre.

Il me semble, sans être certain, que si les média se contentaient de servir des cibles choisies, nécessairement minoritaires, ils pourraient rapidement augmenter la qualité de leur produit. Ils pourraient servir totalement un public restreint plutôt que de ne servir que partiellement —et souvent mal— le public dans son entier.

Je suis même à peu près certain que des milliers de gens seraient prêts à payer plus cher pour un produit qui leur donnerait entièrement satisfaction.

Je ne conclus pas, je pose la question. Je ne suis même pas très sûr d'avoir été clair..

Une dernière petite réflexion d'été: la télévision s'est donnée beaucoup de mal cette année pour bien refléter les fêtes nationales du Québec et du Canada. Ce fut un beau fiasco dans les deux cas. C'est bien la preuve que Radio-Canada n'est pas biaisée et qu'elle ne privilégie aucune tendance: tout le monde est traité sur un pied d'égalité. D'ailleurs, on n'en meurt pas; on s'ennuie, tout simplement.

Pierre Bourgault,
[Dans la magazine "Nous"].

O

ONF - PRÉSENTATION DE PROJETS

C'est les 9 - 10 - 11 septembre prochain, que se réunira le Comité d'action régionale, comité consultatif du producteur délégué de Régionalisation Ouest, la production française de l'Office national du film du Canada.

Le but premier de cette rencontre est de discuter des projets présentés et de rencontrer les gens qui auraient des projets à soumettre.

A NOTER QUE N'IMPORTE QUI PEUT SOUMETTRE UN PROJET N'IMPORTE QUAND ET QUE LES PROJETS SONT ÉTUDIÉS SUR RECEPTION.

Les personnes désireuses de présenter un projet peuvent envoyer leur scénario à René Piché, producteur délégué, 674, rue Saint James, Winnipeg, Manitoba (985-3194/3184), avant le 5 septembre.

Paco Rabanne crée une mode "punk" horriblement décadente

PARIS (AFP) — "Ma mode pour l'hiver prochain c'est les mille et une façons de faire une robe-écharpe avec deux mètres de tissus sans couture. J'espère que toutes les femmes pourront me copier et s'habiller elles-mêmes à peu de frais" ...Ainsi parle Paco Rabanne qui se veut le dernier "artisan" de la mode et le regrette.

"Les jeunes ne veulent plus travailler" dit-il ensuite. Nous sommes au point culminant d'une époque en voie de prochaine disparition. C'est pourquoi j'ai créé une mode "punk" que je veux tout exprès horriblement décadente".

"Punk", pour Paco Rabanne, ce sont des débauches de broderies somptueuses et polychromes, de rubans, de dentelles, de glands de soie, de passementerie-velours rehaussée de métal sur des fonds de mousseline gaufrée et de velours froissé. La ligne est longue à taille haute, laissant toute son importance à la jupe qui se fait culotte de Zouave, lampion spirale, cascade. Le buste menu est plat, les épaules naturelles. Les manteaux ont des manches chauve-souris. La longueur est, de jour comme de soir à ras de cheville. Paco croit très fort à une sorte de compensation que les femmes recherchent, en période de crise, dans la longueur et l'ampleur. "On l'a bien vu avec des robes d'été qui balaient les trottoirs, déclare le couturier. Ceux qui portaient le court se sont totalement trompés". Paco Rabanne enveloppe les femmes dans des capes de dentelle de fourrure synthétique, laisse les gorges libres sous des gilets de torero à la Goya et ouvre les jupes latéralement jusqu'aux hanches... La jambe moulée par un collant noir.

Permanence du style mais évolution de la ligne: Chanel joue cette saison le double jeu de l'élégance et du confort. On verra des paletots-chasseurs réchauffer les tailleurs, de confortables pelisses se doubler, selon l'heure, de fourrure plate ou de zibeline, des Mac Farlane et des manteaux "sports" sur des tailleurs-blousons, et des pantalons mais seulement pour le soir. Ils sont en cloque-lame polychrome, en jersey de soie brodée d'or, en mousseline peinte à la main.

Les robes sont nombreuses, buste menu et jupe mouvante, laissant deviner à l'heure du cocktail les épaules nues sous des transparences de mousseline. Les robes du soir jouent les orinolines (chantilly noir sur satin blanc) mais on verra de longs tailleurs de velours noir et des paletots de mousseline brodés d'or et ourlés de renard sur de longues jupes fluides.

Tous les accessoires Chanel sont fidèles au rendez-vous: Ceintures-chaînes tressées de cuir, sautoirs multiples, lions-fétiches (gabrielle Chanel était née un 19 août). Et puis on annonce une "botte secrète". Sa ligne est encore à l'étude mais il se pourrait bien que cette botte — la première depuis quinze ans — fut en cuir havane, droite, plus courte que les classiques "cavalières", à cambrure nerveuse et talon affiné.■

L'auto-stoppeur

Je filais allègrement vers Grande Prairie par un froid dimanche de novembre. Un vent de trente milles à l'heure poussait une bourrasque de première neige d'automne. Dans ma voiture il faisait bon cependant. De la chaleur tant qu'il en faut, et une bonne petite musique. La conférence que je devais prononcer ce soir-là était prête. Je n'avais pas d'inquiétude, et j'étais très confortable.

Arrivé à la hauteur de Woking j'aperçois un auto-stoppeur. C'est dans mes habitudes d'arrêter et de prendre les gens au bord de la route. Peut-être parce que lorsque j'étais plus jeune il m'arrivait assez fréquemment d'utiliser ce moyen économique pour voyager: quand on est collégien c'est même une nécessité. Je sais ce que c'est que de rester trois à quatre heures au bord de la route regarder filer les voitures qui ne veulent jamais s'arrêter...

Mon type se présente cependant avec une difficulté singulière: il s'en va dans la direction contraire à la mienne. Comme il semble avoir froid et comme aussi je suis bon chrétien, je décide de m'arrêter pour lui offrir au moins la chance de se réchauffer en attendant qu'une voiture se présente, le trafic n'étant pas des plus denses par là. Quand il s'approche de la voiture, je lui demande où il va. "A Spirit River", qu'il me dit. Avec mon grand coeur je lui demande s'il ne désire pas aller à Grande Prairie plus tôt qu'à "Spirit River". Il me rassure que non, car il arrive justement de là, sa voiture étant tombée en panne dans cette ville. Comme il n'a plus que vingt milles à faire, il ne peut être question de faire route arrière.

Enfin deux voitures apparaissent. Je laisse aller le gars, lui exprimant mon grand regret de ne pouvoir l'aider. En partant je me rends compte que les deux voitures filent tout droit. Dommage, pensais-je, que tous ne soient pas aussi charitables que moi...

De nouveau en route, je m'attends à ressentir cette douce chaleur intérieure qui vous vient lorsque vous avez fait un bon coup. A mon étonnement c'est plutôt un sentiment de dégoût que je ressens. Puis, soudainement me vient à l'esprit la parabole du bon samaritain: le type est souffrant au bord de la route, et qui se présente? Le prêtre qui ne se dérange en rien pour son prochain et qui file... Et j'ai dû me dire penaud: "Ca vient de se passer de nouveau: le prêtre, une fois de plus est passé tout droit."

Ce fut un coup dur. Vous vous imaginez être le héro de la scène et finalement vous découvrez que vous en êtes le scélérat. Je m'arrêtai pour réfléchir à cette affaire. Puis je fis demi tour, et je conduisis le jeune chez lui.

De nouveau seul, je compris ce qui m'était arrivé: "Ah, m'exclamais-je, c'est le Saint Esprit qui m'a fait cela!" Ce fut pour moi une expérience profonde de l'Esprit, Lui dont Jésus a dit: "l'Esprit Saint, que le Père enverra en mon nom vous enseignera tout et vous rappellera tout ce que je vous ai dit." (Jean 14, 26) Sa parabole du bon samaritain, l'Esprit me l'a rappelée, même brutalement. Et j'ai compris qu'il est vivant l'Esprit et bien vigoureux...

Est-ce à dire qu'il s'attende à ce que tout bon chrétien se croit obligé de faire monter dans sa voiture tout amateur d'auto-stop? Je ne le crois pas. Je pense cependant que chaque jour, au travail ou au foyer, se présentent à nous des gens qui "font du pouce" en nous signallant d'une manière ou d'une autre qu'ils ont besoin de nous, de notre temps, de notre affection, de notre attention, de nos talents. Entendons-nous alors l'Esprit nous rappeler cette autre parole de Jésus: "Quelqu'un te requiert-il pour une course d'un mille, fais-en deux avec lui. A qui te demande, donne; à qui veut t'emprunter ne détourne pas le dos." (Mathieu 5, 41-42)

Jacques Johnson, o.m.i.



"Notre passé en fête"

Le centenaire de la paroisse Notre-Dame-de-



l'abbé Th. Quévillon

1877

Les 9, 10 et 11 septembre



l'abbé Reginald Prescott

1977

PROGRAMME

VENDREDI, 9 SEPTEMBRE

8h p.m. Ouverture officielle, à la salle paroissiale, suivie d'une danse (musique de l'orchestre Alexandre Carrière).

SAMEDI, 10 SEPTEMBRE

10h a.m. Défilé de chars allégoriques. Départ de l'école, arrivée à l'aréna. Participation de la fanfare du Club belge. Toutes les activités de cette journée se dérouleront à l'aréna: jeux d'enfants, "Midwest show", feu de camp, chants, feu d'artifice, etc.

DIMANCHE, 11 SEPTEMBRE

10h30 a.m. Messe en plein air pour les pionniers, sur le terrain de l'église. Un banquet suivra à la salle paroissiale.

Après-midi A la salle paroissiale, chants du Bon Vieux Temps sous la direction de la famille Gauthier. Anecdotes racontées par nos pionniers.

Soirée Veillée à la salle paroissiale, animée par la chorale "Les Blés au Vent".

COMITÉ DES FÊTES DU CENTENAIRE

Président, Paul Desmarais; Gérard Cournoyer, vice-president; Madeleine Cournoyer, secrétaire; Alma Désautels, trésorière; conseillers: Hervé Chartrand, Jean Jolicoeur, Marcel Roch, Annie Marcoux, Rosa Therrien, Diane Desmarais, Laurette Durand, Lilliane Lansard, Eva Lebreux, l'abbé Réginald Prescott.

RENSEIGNEMENTS: 878-2949 ou 878-2768

MINI-HI
DE NOTRE

1865 - Dès cette date, la "Petite Pointe-de-Chênes" reçoit de temps en temps la visite des missionnaires.

1873 - L'abbé J. David Fillion vient célébrer la messe d'une façon régulière. Autres missionnaires aussi: le Père Laurent LeFloch, O.M.I. et l'abbé Raymond Giroux.

1877 - Janvier. L'abbé Thomas Quévillon est nommé curé résident. Il quitte Lorette en mai 1878. La paroisse reste sans curé pendant dix mois.

1879 - Mars. Arrivée de l'abbé Jules-Guillaume Comminges, deuxième curé. Il construit la première église.

1884 - Le 23 octobre. L'abbé Joseph-Basile Dufresne, troisième curé. Il quitte Lorette le 1er octobre 1919 pour cause de maladie. Il termine l'église construite en partie par son prédécesseur y ajoutant une sacristie et la surmontant d'un clocher [1885]. Il meurt le 12 août 1922 à Kenora. Il est enterré dans le cimetière de Lorette à côté de l'abbé Commings, au pied de la croix.

1894 - Début de la construction de l'église actuelle, le 4 juillet. Ouverte au culte le 28 novembre 1900, et bénite par Mgr L.-P. Langevin. L'architecte constructeur était un paroissien de Lorette, Auguste Gauthier.

1901 - L'artiste-décorateur L.E. Monty de Montréal décore l'église de peintures à l'huile. Un carillon sera installé en 1904.

1901 - Le 23 août, arrivée des Religieuses, Soeurs de Saint-Joseph de Saint-Hyacinthe P.Q. Le premier couvent fut construit en 1903.

1903 - Fondation de la Congrégation des Dames de Sainte-Anne. Première présidente: Mme D. Pelletier.

1904 - Fondation de la Ligue du Sacré-Coeur. Premier président: M. Cyrille Laurin.

1905 - La construction de l'ancien presbytère. [C'était le troisième] Il a coûté $6,500.00!

1916 - Le 2 juillet, l'ordination sacerdotale de l'abbé Alphonse Laurin.

1919 - Octobre. L'abbé Joseph Clovis St-Amant, quatrième curé de Lorette. Il y resta jusqu'au 15 mars 1946. Durant les douze dernières années de son séjour à Lorette, M. St-Amant avait l'aide de M. l'abbé Alfred Eugène Chamberland. Tous deux quittèrent la paroisse en même temps.

1921 - Le 15 août. L'ordination sacerdotale de l'abbé Donat McDougall.

1930 - Fondation des Enfants de Marie; Mlle Maria Jeanson fut la première présidente.

1938 - Fondation de la Caisse Populaire C.U.S.

1941 - Début de la Coopérative de Consommation de Lorette.

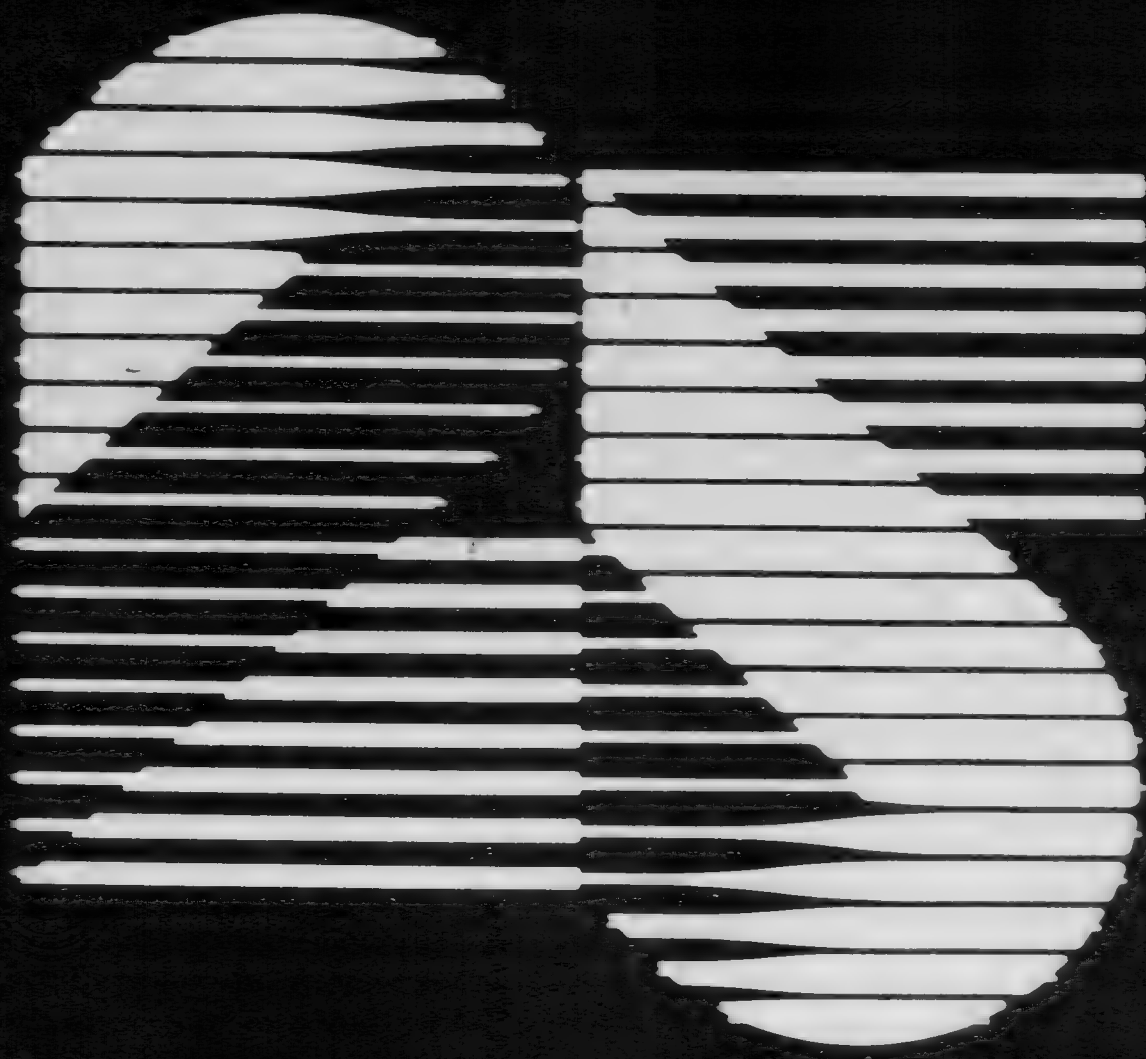
1944 - Elévation à la dignité de Prélat du Pape de Mgr J.C. St-Amant.

1945 - Le 27 mai: ordination sacerdotale de M. l'abbé Charles Désorcy.

1945 - Le 28 mai: Jubilé d'Or de Mgr J.C. St-Amant.

EN DIRECT





25 ans ensemble



PROGRAMME de CKSB et de CBWFT

semaine du 2 au 9 septembre

De retour en classe
De retour au travail
De retour à l'ÉPARGNE
A ta Caisse Populaire



VENDREDI 16 SEPTEMBRE À 13H35
REFLETS D'UN PAYS

C'est Winnipeg qui présentera la dernière émission de la série Reflets d'un Pays. L'enjeu était de taille et l'émission, réalisée par Léo Foucault et animée par Marjolaine St-Pierre se devait donc d'être originale. Elle l'est, **puisqu'en première partie**, elle sera consacrée au Profil d'un jeune métis: **WINSTON WUTTUNEE** qui, grâce à sa musique, qu'il surnomme "La Native Country", fait revivre le passé des amérindiens et transmet à ses descendants l'orgueil et la fierté de sa race - la race Cri - Au moment où la scène politique est constamment secouée par les revendications des Indiens, Winston Wuttunee invite l'homme blanc à réfléchir, à saisir les véritables motifs de ces demandes.

Et c'est avec sa musique qu'il réussit à faire comprendre la nature profonde de l'Indien.



Lors du tournage de l'émission, Winston Wuttunee, à l'extrême gauche, semble intéressé par la technique, alors que le réalisateur Léo Foucault, tout de noir vêtu, semble montrer plus d'impatience.

En deuxième partie: reportage sur l'Ecole du Sacré Coeur.

A côté du débat sur la langue, l'école du Sacré Coeur initie, sans tambour ni trompette, sans controverse, des élèves anglophones à la langue française. Cette école d'immersion en Français est un phénomène, car les parents anglophones font tout leur possible pour éduquer leurs enfants dans la langue de Molière.

Grâce à des entrevues du principal, des professeurs et des parents, cette deuxième partie de l'émission REFLETS D'UN PAYS, esquisse les caractéristiques d'une école qui s'affirme dans un tel programme d'immersion.

...UNE ÉMISSION...À VOIR...

CKSB

CKSB — HORAIRE AUTOMNE — HIVER 77-78

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
05h55	CAPITAINE MATIN	CAPITAINE MATIN	CAPITAINE MATIN	CAPITAINE MATIN	CAPITAINE MATIN
08h00	LE MONDE CE MATIN	LE MONDE CE MATIN	LE MONDE CE MATIN	LE MONDE CE MATIN	LE MONDE CE MATIN
08h20	CAPITAINE MATIN	CAPITAINE MATIN	CAPITAINE MATIN	CAPITAINE MATIN	CAPITAINE MATIN
09h00	LE MARCHÉ AUX PUCES	LE MARCHÉ AUX PUCES	LE MARCHÉ AUX PUCES	LE MARCHÉ AUX PUCES	LE MARCHÉ AUX PUCES
09h30	LA RELÈVE	L'AMI BOULANGER	LA RELÈVE	L'AMI BOULANGER	LA RELÈVE
10h05	LA VIE QUOTIDIENNE	LA VIE QUOTIDIENNE	LA VIE QUOTIDIENNE	LA VIE QUOTIDIENNE	LA VIE QUOTIDIENNE
11h30	PRÉSENT NATIONAL	PRÉSENT NATIONAL	PRÉSENT NATIONAL	PRÉSENT NATIONAL	PRÉSENT NATIONAL
12h03	MIDI EN CHANSONS	MIDI EN CHANSONS	MIDI EN CHANSONS	MIDI EN CHANSONS	MIDI EN CHANSONS
13h00	LE MONDE MAINTENANT INFORMATIONS OUEST	LE MONDE MAINTENANT INFORMATIONS OUEST	LE MONDE MAINTENANT INFORMATIONS OUEST	LE MONDE MAINTENANT INFORMATIONS OUEST	LE MONDE MAINTENANT INFORMATIONS OUEST
13h15	POUSSE-CAFÉ	POUSSE-CAFÉ	POUSSE-CAFÉ	POUSSE-CAFÉ	POUSSE-CAFÉ
14h03	LE TEMPS QUI CHANTE OU PRÉSENT À L'ÉCOUTE	LE TEMPS QUI CHANTE OU PRÉSENT À L'ÉCOUTE	LE TEMPS QUI CHANTE OU PRÉSENT À L'ÉCOUTE	LE TEMPS QUI CHANTE OU PRÉSENT À L'ÉCOUTE	LE TEMPS QUI CHANTE OU PRÉSENT À L'ÉCOUTE
15h05	CULBUTE	CULBUTE	CULBUTE	CULBUTE	CULBUTE
17h00	CAHIER MANITOBAIN INFORMATIONS—CARNET MONDAIN—ACTUALITÉ	CAHIER MANITOBAIN INFORMATIONS—CARNET MONDAIN—ACTUALITÉ	CAHIER MANITOBAIN INFORMATIONS—CARNET MONDAIN—ACTUALITÉ	CAHIER MANITOBAIN INFORMATIONS—CARNET MONDAIN—ACTUALITÉ	CAHIER MANITOBAIN INFORMATIONS—CARNET MONDAIN—ACTUALITÉ
18h00	CARNET MONDAIN—SPORTS	CARNET MONDAIN—SPORTS	CARNET MONDAIN—SPORTS	CARNET MONDAIN—SPORTS	CARNET MONDAIN—SPORTS
18h15	PULSATION	PULSATION	PULSATION	PULSATION	PULSATION
21h00	LE MONDE CE SOIR	LE MONDE CE SOIR	LE MONDE CE SOIR	LE MONDE CE SOIR	LE MONDE CE SOIR
21h30	LES GRANDES RELIGIONS	JEUNES ARTISTES	CONNAISSANCE D'AUJOURD'HUI	LA FEUILLAISON	A CAPELLA
22h03	BOOK CLUB	L'ART AUJOUR-D'HUI	LITTERATURE AU PLURIEL	DES LIVRES ET DES HOMMES	LE PONT DES ARTS
22h30	RECITAL D'ORGUE	CONCERT INTIME	JAZZ ET BLUES	JAZZ ET BLUES	BANC D'ESSAI
23h03	PAR QUATRE CHEMINS	PAR QUATRE CHEMINS	PAR QUATRE CHEMINS	PAR QUATRE CHEMINS	PAR QUATRE CHEMINS
24h03	THÉÂTRE ACTUEL	THÉÂTRE ACTUEL	LES GRANDS CONCERTS	ORCHESTRE SYMPHONIQUE	PREMIERES
01h03	PENSEES DE LA NUIT	PENSEES DE LA NUIT			PENSEES
01h08	FERMETURE	FERMETURE			FERMETURE
01h33			PENSEES DE LA NUIT	PENSEES DE LA NUIT	
01h38			FERMETURE	FERMETURE	

	SAMEDI	DIMANCHE
06h53	SPORTS	SPORTS
07h00		
07h10	BONJOUR SAMEDI	LE MATIN DE LA FETE
09h03	FOLKLORE	
09h30	LES GOUTS REUNIS	C'EST DIMANCHE
10h03	CHRONIQUE DU DISQUE	ENTRETIENS
10h30		ORCHESTRE
11h00	LE MONDE MAINTENANT	LE MONDE MAINTENANT
11h15	L'ECONOTHEQUE	PRESENT INTERNATIONAL
12h05		LA SCIENCE ET VOUS
13h05	DISCOTHEQUE OUVERTE	TEMPS LIBRE
16h03	LES HÉRITIERS DE LORD DURHAM	
17h00	DE TOUS LES POINTS DU MONDE	DE TOUS LES POINTS DU MONDE
	CARNET MONDAIN	SPORTS
17h20	DIALOGUE	GENS DE MON PAYS
18h03	VOIX ET RYTHMES DU PAYS	CROISSANT
19h03	OPERA DU SAMEDI	CHEZ—MOI
22h00	MUSIQUE DE BALLET	
23h03	PENSEES DE LA NUIT	PENSEES DE LA NUIT
23h08	PETITE HISTOIRE DE LA CHANSON POPULAIRE AU CANADA FRANÇAIS	ORCHESTRES CANADIENS
23h35		
24h05		FERMETURE

EMISSIONS LOCALES

DU LUNDI AU VENDREDI
RADIO-JOURNAL
6h00, 7h00, 9h00, 10h00, 11h00, 14h00, 15h00, 16h00, 19h00 22h00, 23h00, 24h00.

NOUVELLES PROVINCIALES
6h30, 7h03, 7h30, 8h10
9h03, 10h03, 11h03, 12h00
15h03, 16h03, 17h15, 18h10
19h00, 20h00.

SPORTS (LOCAL)
7h05, 7h32, 8h17,

SAMEDI ET DIMANCHE
RADIO-JOURNAL
8h00, 9h00, 10h00, 12h00
13h00, 14h00, 15h00ds, 16h00ds,
18h00, 19h00, 20h00ds, 21h00ds,
22h00ds, 23h00.

SPORTS (NATIONAL)
6h53, 17h15.

NOUVELLES PROVINCIALES
8h03ss, 9h03ds, 11h10, 12h03
13h05ds, 15h00ss, 16h00ss.

ds: dimanche seulement
ss: samedi seulement.

Calendrier des émissions spéciales pour le 25e anniversaire de Radio Canada

Samedi 10 septembre

19 h 30 à 21 h 00 **La Machine à images**
Une grande fête, à laquelle participent plus de 50 personnages de la télévision Jeunesse qui ont habité le petit écran depuis 1952. Bobino (Guy Sanche) assure la bonne marche des activités. Hubert Blais réalise cette émission spéciale à laquelle assistent près de 1,000 spectateurs assis dans les gradins du studio-théâtre de R.-C.

Dimanche 11 septembre

19 h 00 à 20 h 40 **Vingt-cinq ans de comédie**
Yvon Deschamps présente toutes les formes d'humour exploitées à la télévision de Radio-Canada depuis 25 ans. Jean Bissonnette et Roger Fournier ont réalisé cette rétrospective composée de séquences d'archives mémorables.

20 h 40 à 22 h 10 **Le Théâtre à la télévision**
Cinq rubriques couvrant chacune cinq grandes périodes. Aux cinquante extraits de pièces les plus importantes s'ajoutent les commentaires de réalisateurs, comédiens et auteurs qui ont marqué ces périodes. Présent.: Henri Bergeron; réal.: Claude Désorcy, Guy Hoffmann et André Bousquet.

22 h 10 à 23 h 10 **Célébration**
Coproduction des réseaux anglais et français de Radio-Canada. Un concert grandiose qui réunira musiciens, chanteurs et danseurs canadiens. Jean Deslauriers dirigera l'orchestre dans un programme qui se terminera par une oeuvre canadienne: «L'Escaouette», de Roger Matton. Présentateurs: Henri Bergeron et Bob Harding. Réal.: Jacqueline Léveillée.

Mardi13 septembre

19 h 00 à 21 h 30 **Cinq épisodes de téléromans en reprise**
Présentation du 1er épisode de **la Famille Plouffe**, en plus d'épisodes tirés du **Survenant, Cap-aux-Sorciers, la Côte de Sable, Sous le signe du Lion.** Présentateur: Jacques Fauteux; réal.: Yolande Catrice.

21 h 30 à 22 h 30 **La Télévision... ouf!**
(Miroir ou facteur de changement)
Une réflexion sur la télévision et son public. Une double question: la télévision, miroir de la société ou agent de transformation sociale? Au nombre des intervenants, on compte les dirigeants des principaux réseaux canadiens, des théoriciens de la communication et surtout des téléspectateurs. Animatrice: Denise Bombardier; réal.: Karl Parent.

Jeudi 15 septembre

19 h 30 à 21 h 45 **Kamouraska**
Deuxième film canadien inscrit au programme des émissions spéciales du 25e anniversaire de la télévision. En vedette: Geneviève Bujold, Richard Jordan et Philippe Léotard. Réalisation: Claude Jutra, d'après l'oeuvre d'Anne Hébert.

21 h 45 à 22 h 45 **La Religion à la télévision**
Le cheminement spirituel des Canadiens français depuis 1952. Une évolution fulgurante marquée par les témoignages des principaux témoins de ces 25 années de la télévision. Animateur: Jacques Houde. Réalisation: Jean Charbonneau.

Vendredi16 septembre

21 h 00 à 22 h 00 **L'Agriculture, les ressources naturelles et la télévision de Radio-Canada depuis vingt-cinq ans**
Emission spéciale consacrée à l'évolution de ces secteurs d'activité telle que reflétée par la télévision de Radio-Canada. Pierre Perreault anime cette rétrospective décomposée en trois grandes périodes. Réal.: Gilles Perron.


Yvon Deschamps


Bobino


Cap-aux-Sorciers


Famille Plouffe


Henri Bergeron


Denise Bombardier


Sous le signe du Lion.


Pierre Perreault


Kamouraska

LA TÉLÉVISION A 25 ANS



Nous sommes heureux de vous présenter le programme des émissions qui souligneront d'éclatante manière le vingt-cinquième anniversaire de la télévision de Radio-Canada et dont vous trouverez tous les détails dans la page qui suit.

Ces émissions se dérouleront sous un thème publicitaire très approprié, «25 ans ensemble».

Pour nous, en effet, «25 ans ensemble» signifie l'immense intérêt, pour ne pas dire l'engouement, que le public francophone a depuis toujours manifesté pour notre télévision, comme l'ont régulièrement démontré les sondages, ainsi que la participation enthousiaste de ce même public, chaque fois que nous l'avons invité à participer à nos émissions dans nos studios ou à l'extérieur.

«25 ans ensemble» signifie également la participation de milliers d'auteurs, compositeurs, comédiens, musiciens, chanteurs, chorégraphes, danseurs, animateurs, etc., à des émissions réalisées par des producteurs de chez nous, ce pourquoi la télévision de Radio-Canada s'est maintes fois vu décerner le titre d'un des plus importants agents de notre développement culturel.

«25 ans ensemble» signifie aussi le reflet de la réalité sociale, politique et économique canadienne que nos nombreuses émissions d'information et d'affaires publiques ont su fidèlement présenter.

«25 ans ensemble» signifie enfin le souci constant de notre télévision d'offrir une programmation variée, apte à satisfaire les goûts et les besoins divers de notre public.

Ajoutons, dans un autre ordre d'idée, que «25 ans ensemble» signifie l'implantation de nouvelles installations, à un rythme de plus en plus accéléré au cours des dernières années, afin que la télévision de Radio-Canada puisse rejoindre tous les groupes francophones au pays, et la contribution de nos stations régionales et affiliées.

André Gagnon



ET... Pour Fêter "25 ANS ENSEMBLE" dimanche, 18 septembre, un grand spectacle télévisé réunissant, à travers le pays, 14 grands noms de la chanson, se déroulera simultanément en salle, devant le public, et sur nos écrans.
(De plus amples détails seront fournis dans la prochaine édition de "EN DIRECT")

À WINNIPEG, l'artiste invité sera: **ANDRÉ GAGNON**
LIEU: Manitoba Theater Center
DATE: Dimanche 18 septembre à 20:00h.

Les Billets sont **Gratuits...**
Procurez-les vous vite... à CKSB et à CBWFT

N'oubliez pas GERRY et ZIZ en spectacle, vendredi 16 septembre à 20h au M.T.C. Vous avez vos billets? Oui? Alors, rendez-vous au M.T.C.

Même pendant les festivités du 25e anniversaire de Radio Canada Soyez informés ...bien informés grâce à



Le Numéro de Téléphone de CBWFT est à présent... 775-8351

ET, SI VOUS DESIREZ COMMUNIQUER AVEC CBWFT

Directeur de CBWFT: *Paul Dumaine — 775-8351 — Poste 260*

Publicité: *Maryse Lairot — 775-8351 — Poste 249*

Affaires Publiques: *Léo Foucault — 775-8351 — Poste 268 ou 283*

Emissions Jeunesse: *Marcel Collet — 775-8351 — Poste 342*

Salle des Nouvelles: *Jaque Rochon — 775-8351 — Poste 336*

Sports: *François Riopel — 775-8351— Poste 336 Poste 336*

EN DIRECT SUR VOS ECRANS CETTE SEMAINE

CBUFT

SAMEDI

10 septembre

9:00 **ROQUET, BELLES OREILLES**

9:30 **GRAINE D'ORTIE**

10:00 **EMILE**

10:30 **MONSIEUR ROSEE**

11:00 **POLY EN ESPAGNE**

11:30 **SERVICE SECRET**

12:00 **LES HEROS DU SAMEDI**
Reportage sur **les Jeux d'eté du Québec.**

13:00 **LES CATHEDRALES**

13:15 **BASEBALL DU SAMEDI**
Partie de la NBC. Commentateur: Guy Ferron. Analyste: Pierre Murphy. Réal.: André Latour.

16:00 **BAGATELLE**

17:00 **L'HEURE DES QUILLES**

18:00 **GENIES EN HERBE**

18h30 **TELEJOURNAL**

18h35 **PARTOUT**
L'actualité mondiale vue à travers les Télévisions étrangères. Présentateur: Gaétan Lemay Réal.: Pierre-Marcel Claude

19h00 **DÉFI**
«Haute tension au Pakistan».

19h30 **LA MACHINE À IMAGES**

21h00 **COLUMBO**
Poids mort. Policier réalisé par Jack Smight avec **Peter Falk.** La présence de comptables venus inspecter les livres de l'armée inquiète un général et son subordonné, impliqués dans un commerce frauduleux. Voulant fuir, le subordonné est assassiné Une jeune fille est témoin du meurtre. Le lieutenant Columbo se met à l'oeuvre (Brit.)

22:30 **TELEJOURNAL**
Lecteur: Gaétan Barette

22h45 **NOUVELLES DU SPORT**

23:00 **CINEMA**
Un flic. Drame policier écrit et réalisé par Jean-Pierr Melville, avec Alain Delon, Richard Crenna, Catherine Deneuve et Riccardo Cucciola. Un jeune commissaire mène de front deux enquête sans lien apparent; l'une sur un hold-up sanglant, l'autre sur un important trafic de drogue entre l'Italie et la France. Un de ses amis est impliqué dans les deux causes (Fr.-it. 72).

1:00 **CINE-NUIT**
A tout casser. Comédie réalisée par John Berry, avec Hohnny Halliday, Eddie Constantine et Michel Serrault. De jeunes musiciens décident d'ouvrir leur propre boîte de nuit. Un truand tente de faire échouer leur projet, d'autant plus qu'à l'étage inférieur il prépare avec des complices un hold-up d'envergure. Un aventurier vient alors à l'aide des jeunes et s'entend avec eux pour faire échouer le coup monté par les criminels (Fr.-il. 68)

DIMANCHE

11 septembre

9:00 **LES AVENTURES DE CHAPERONNETTE A POIS**

9:30 **LE ROI LEO**

10:00 **LE JOUR DU SEIGNEUR**
De Hull, au monastère des Servantes de Jésus-Marie.

11:00 **SECOND REGARD**

12:00 **LA SEMAINE VERTE**

13:00 **CINEMA**
RIEN N'EST TROP BEAU drame psychologique avec Louis Jourdan et Joan Crawford. (USA 59)

16:00 **D'HIER A DEMAIN**•

17:00 **RENCONTRES**

17:30 **SONS ET BRIOCHES**

18:00 **UNE FENETRE SUR LE MONDE**

18:30 **TELEJOURNAL**
Lecteur: Gaétan Barrette.

18:35 **L'OEIL APPRIVOISE**

19h00 **VINGT-CINQ ANS DE COMEDIE**
Yvon Deschamps présente les grands moments de l'humour à la télévision de Radio-Canada depuis ses débuts. Réal.: Jean Bissonnette et Roger Fournier.

20h40 **LE THEÂTRE À LA TÉLÉVISION**

22h10 **CELEBRATION**
Coproduction des réseaux francais et anglais de Radio-Canada Invités: Gabrielle Lavigne, Colette Boky, Robert Savoie, Pierre Duval, Robert Silverman, John Newmark, Maureen Forrester.

22:30 **TELEJOURNAL**
Lecteur: Gaétan Barette.

22:45 **SPORTS-DIMANCHE**

23:00 **CINE-CLUB**
Touche pas à la femme blanche. Comédie réalisée par Marco Ferreri, avec Marcello Mastroianni, Càtherine Deneuve, Michel Piccoli, Philippe Noiret, Ugo Tognazzi, Serge Reggiani, Alain Cuny et Darry Cowl. Désireux de faire passer le chemin de fer en territoire indien, des financiers font appel à l'armée. Un général prépare une expédition dès qu'on aura entrepris les négociations avec les Sioux (Fr.-it. 73).

LUNDI

12 septembre

10:00 **DU SOLEIL A 5 CENTS**

10:15 **SATURNIN, LE PETIT CANARD**

10:30 **CONSEIL-EXPRESS**
Les changements en éducation.

11:00 **LES TROUVAILLES DE CLEMENCE**

11:30 **LA DEMOISELLE D'AVIGNON**

12:00 **UN ENFANT PARMI TANT D'AUTRES**

12:30 **LES ANIMAUX CHEZ EUX**

13:00 **SUR DES ROULETTES**

13:30 **TELEJOURNAL**

13:35 **REFLETS D'UN PAYS**

14:30 **CINEMA**
Un très vieux conte. Conte realisé par N. Kocheverova, avec Oleg Dal, V. Elouche, V. Tilova et L. Dmitrier. Un militaire rêve d'épouser une princesse que son père veut marier à un riche prétendant (Russe).

16:00 **ANIMAGERIE**

16:30 **LE MONDE ENCHANTE D'ISABELLE**

17:00 **L'ENEIDE**
Feuilleton en six époques d'après le poème de Virgile. Musique: Mario Nascimbene. Commentaires dits par Pierre Vaneck. Adaptation: Vittorio Bonicelli et Arnado Bagnasco. Avec Giulio Brogi, Olgo Karlatos, Marilu Tolo, Maria Guerrini et Vasa Panetlic, Réal.: Franco Rossi. **5e:** Enée aborde une terre féconde. Il sent que c'est là la Terre de l'espoir annoncée par les augures. Latinus voit en lui le descendant de Dardanus venu pour fonder un empire, mais sa femme Amina, dominée par Junon, attise la haine des siens contre les nouveaux venus.

18:00 **CE SOIR: Régional**

18:30 **CE SOIR: National**

19h00 **DANIEL BOONE**
«Le Terroriste». Daniel Boone et un de ses fidèles amis, le noir Gédéon, suivent à la piste et capturent un esclave noir évadé qui vole des armes pour fomenter une révolution. Aventures historiques réalisées par Aaron Rosenberg. Avec Fess Parker, Ed Ames, Patricia Blair et Darby Hinton.

20h00 **LES BRIGADES DU TIGRE**

21h00 **LA PÊCHE MIRACULEUSE**
Chronique réalisée par Pierre Matteuzi, avec Jean-François Garreaud, Edith Garnier et André Falcon. «Le Cheval roux»

22:30 **TELEJOURNAL**
Lecteur: Normand Harvey.

22:50 **NOUVELLES DU SPORT**

23:05 **A COMMUNIQUER**

24:05 **LES NOUVELLES AVENTURES DE VIDOCQ**
L'Epingle noire''. Les Grognards rêvent avec nostalgie de eur passé

MARDI

13 septembre

10:00 **AU JARDIN DE PIERROT**

10:15 **TOPINO**
Les aventures d'un rat musqué

10:30 **CONSEIL-EXPRESS**

11:00 **LES TROUVAILLES DE CLEMENCE**

11:30 **LA GRANDE AVENTURE**

12:00 **FRANCIS AUX PARADIS PERDUS**

12:30 **CHARLIE CHAPLIN**•

13:00 **SUR DES ROULETTES**

13:30 **TELEJOURNAL**

13:35 **REFLETS D'UN PAYS**

14:30 **CINEMA**•
Noël et Juliette. Comédie réalisée par Michel Bouchard, avec Reynald Bouchard, Esther Auger et Micheline Lanctôt. Noël est un doux rêveur incapable de conserver un emploi et qui garde chez lui plusieurs animaux dont une chèvre. Il sauve du suicide une jeune désespérée, Juliette, qu'il amène vivre avec lui et à qui il fait partager ses jeux lunaires (Can. 73).

16:00 **ANIMAGERIE**

16:30 **PICOTINE**

17:00 **L'ODYSSEE SOUS-MARINE DE L'EQUIPE COUSTEAU**
Avec l'équipage de la Calypso.
Réal.: Philippe Cousteau.

18:00 **CE SOIR: Régional**

18:30 **CE SOIR: National**

19:00 **CINQ EPISODES DE TELEROMANS EN REPRISE**
Premier épisode de **la Famille Plouffe.**
— **Le Survenant.**
— **Cap-aux-Sorciers.**
— **La Côte du Sable.**
— **Sous le signe du Lion.**

21h30 **LA TÉLÉVISION... OUF!**
«Miroir ou facteur de changement». Une réflexion sur la télévision et son public. La télévision, miroir de la société ou agent de transformation sociale? Animatrice: Denise Bombardier Réal.: Karl Parent

22h30 **TÉLÉJOURNAL**

22h55 **NOUVELLES DU SPORT**

23h05 **AINSI VA LA VIE**

24:05 **CINEMA**
Quelques messieurs trop tranquilles. Comédie réalisée par Georges Lautner, avec Renée Saint-Cyr, Jean Lefebvre, Michel Galabru et Miou-Miou. Les Les habitants d'un village du Périgord voient arriver un groupe de hippies qui s'installent sur un terrain appartenant à la châtelaine. Un jour, le majordome du château est trouvé assassiné (Fr. 73).

MERCREDI

14 septembre

10:00 **MINUTE MOUMOUTE!**•

10:15 **TRIBULLE**

10:30 **CONSEIL-EXPRESS**
Le Dr André Aubry nous parle de gynécologie.

11:00 **LES TROUVAILLES DE CLEMENCE**

11:30 **TANG**

12:00 **LE MONDE EN LIBERTE**

12:30 **LES FAUCHEURS DE MARGUERITES**

13:00 **SUR DES ROULETTES**
De Rimouski.

13:30 **TELEJOURNAL**

13:35 **REFLETS D'UN PAYS**

14:30 **LE TEMPS DE VIVRE**

16:00 **ANIMAGERIE**

16:30 **LA FRICASSEE**
Sketches, chansons et films d'animation.

17:00 **VIVRE ET SURVIVRE**

18:00 **CE SOIR: Régional**

18:30 **CE SOIR: National**

19:00 **LA P'TITE SEMAINE**
Téléroman de Michel Faure.

19:30 **BASEBALL**
Du Stade Olympique. Les Cubs de Chicago visitent les Expos de Montréal. Commentateur: Guy Ferron. Analyste: Jean-Pierre Roy. Réal.: Michel Quidoz

22:00 **LE FESTIVAL INTERNATIONAL DE JAZZ DE MONTREUX**

22:30 **TELEJOURNAL**

22:55 **NOUVELLES DU SPORT**

23h05 **LE DOMAINE DU PÈRE**
Reprise de **Femme d'aujourd'hui.** «Le Domaine du Père: une thérapie nouvelle pour alcooliques». A Montréal, il y a 10,000 clochards dont 2,000 femmes. Invités: des alcooliques, des bénévoles: le frère Clément et le père Gilles Lesage, de la Maison du Père. Entrevues: Françoise Faucher. Réal.: Yves Dumoulin.

24:05 **CINEMA**•
Dear John. Drame réalisé par Lars Magnus Lindgren, avec Jarl Kulle, Christina Schollin et Hélene Nilsson. Un capitaine de caboteur, John, de passage dans un petit port suédois, s'intéresse à une jeune serveuse de restaurant qui vit avec sa fillette. Jon emmène la jeune mère et sa fille au zoo et, le soir il apprend qu'elle lui a menti sur sa vie privée (Suédois 66).

JEUDI

15 septembre

10:00 **LES CHIBOUKIS**
Les Chiboukis secs. (1er de 2).

10:15 **LES HISTOIRES MERVEILLEUSES DU SIGNOR FRANCO CAVANI**

10:30 **CONSEIL-EXPRESS**
Services gouvernementaux provinciaux.

11:00 **LES TROUVAILLES DE CLEMENCE**

11:30 **LA MAISON DES BOIS**

12:00 **LE PRINCE SAPHIR**

12h30 **LES FAUCHEURS DE MARGUERITES**
Une forte somme est offerte au premier aviateur qui réussira la traversée de la Manche. Malgré ses blessures, Blériot est décidé à tenter l'exploit. Il a en Latham un concurrent redoutable **(dernière).**

13:00 **SUR DES ROULETTES**

13:30 **TELEJOURNAL**

13:35 **REFLETS D'UN PAYS**

14:30 **CINEMA**
L'Ame d'un poète: Charles Trenet. Film enregistré à l'Olympia.

16:00 **ANIMAGERIE**

16:30 **FANFRELUCHE**

17:00 **ARDECHOIS, COEUR FIDELE**

18:00 **CE SOIR: Régional**

18:30 **CE SOIR: National**

19:00 **SUR LA COTE DU PACIFIQUE**

19h30 **KAMOURASKA**
Drame réalisé par Claude Jutra, d'après le roman d'Anne Hébert, avec Geneviève Bujold, Richard Jordan et Philippe Léotard. Au chevet de son mari mourant, une femme se remémore l'aventure de son premier mariage et son issue tragique. Mariée très jeune au seigneur de Kamouraska, elle fut vite rendue malheureuse par cet homme tourmenté, buveur et coureur. Réfugiée chez sa mère après la naissance de son premier enfant, elle fut soignée par un jeune médecin américain dont elle s'éprit (Can. 73).

21h45 **LA RELIGION À LA TELÉVISION**
Entrevues sur film avec des témoins, des artisans des dix premières années

22h45 **TÉLÉJOURNAL**

23h10 **NOUVELLES DU SPORT**

23h20 **ANGOISSES**

24:30 **CINEMA**
L'Ingénu. Comédie réalisée par Norbert Carbonnaux, avec Renaud Verley, Corinne Marchand et Jean Lefebvre. Une jeune fille sur le point de se marier avec un jeune promoteur lorsque surgit un Indien d'Amazonie. Cet ''ingénu'' s'attache immédiatement à la jeune fille (Fr.

VENDREDI

16 septembre

10:00 **CLAK**
''Grand, petit''

10:15 **LES HISTOIRES DE BENJAMIN**

10:30 **CONSEIL-EXPRESS**
Services gouvernementaux fédéraux

11:00 **A COMMUNIQUER**

11:30 **LES AVENTURES DE TOM SAWYER**

12:00 **LE MONDE EN LIBERTE**

12:30 **LA CUISINE D'AILLEURS**

13:00 **SUR DES ROULETTES**

13:30 **TELEJOURNAL**

13:35 **REFLETS D'UN PAYS**

14:30 **CINEMA**
Le Grand Bazar. Comédie realisée par Claude Zidi, avec Jean-Guy Pechner, Gérard Rinaldi, Jean Sarrus, Gérard Filpelli, Michel Galabru et Michel Serrault. Après avoir perdu leur emploi, quatre joyeux lurons se rendent utiles dans leur quartier sous la conduite d'un propriétaire d'un café-épicerie. Voici que l'ouverture d'un super-marché met en péril l'entreprise de ce dernier. Les quatre copains se mettent en frais d'appuyer celui-ci dans sa lutte contre son concurrent gigantesque (Fr. 73).

16:00 **ANIMAGERIE**

16:30 **MAIGRICHON ET GRAS-DOUBLE**

17:00 **LES CIRQUES DU MONDE**

18:00 **CE SOIR: Régional**

18:30 **CE SOIR: National**

19:00 **ENCORE DEBOUT**

19:30 **MARCUS WELBY, M.D.**

20:30 **ALLER-RETOUR**

21h00 **L'AGRICULTURE, LES RESSOURCES NATURELLES ET LA TÉLÉVISION DE RADIO-CANADA DEPUIS VINGT-CINQ ANS**
Pierre Perreault nous présente l'évolution agricole telle que vue par la télévision. Réal.: Gilles Perron

22h00 **ORSON WELLES PRÉSENTE...**
«Portrait de famille». La famille Faulkner est composée de deux soeurs et de leur jeune frère. Celui-ci s'est toujours montré docile envers ses soeurs sauf qu'il est marié contre leur volonté **(dernière).**

22:30 **TELEJOURNAL**

22:55 **NOUVELLES DU SPORT**

23:05 **CINEMA**
Hellé. Drame écrit et réalisé par Roger Vadim.

24:45 **CINE-NUIT**
Ciak Mull, le bâtard de Dodge City. Western réalisé par E.B. Clucker, avec Leonard Mann, Peter Martell, Luca Montefiori et Evelyn Stewart.

e-Lorette

II-HISTOIRE
TRE PAROISSE

1946 - Arrivée de l'abbé Lucien Senez. Cinquième curé.
1947 - Construction de la Salle Paroissiale.
1950 - Fondation de l'A.P.M. La première présidente fut Mme Rosa Therrien.
1951 - Fondation des Filles d'Isabelle. Première régente: Mlle Rose Senez.
1953 - Fondation du Conseil Jubinville des Chevaliers de Colomb.
1956 - L'abbé Rodolphe Bélanger est nommé sixième curé de Lorette.
1958 - Construction du nouveau Couvent.
1961 - Fondation de la Troupe Scoute de Lorette. Premier Chef, Antonin Jacques; premier assistant, Denis Bohémier.
1964 - Construction du Centre Sportif. Premier président: Maurice Therrien.
1965 - Fondation de La Ligue des Femmes Catholiques. Première présidente: Mme Rosa Therrien.
1965 - L'abbé Henri A. Perron est nommé huitième curé de Lorette.
1966 - Fondation des Guides. Première Cheftaine: Mme Barbara Sarrasin; première assistante: Mme Lucie Gagnon.
1968 - Système d'égout publique.
1970 - Démarches pour la construction d'un Foyer pour vieillards.
1971 - Le 1er juin. L'abbé Réginald Prescott est nommé neuvième curé.
1972 - Le premier mai, Mme Léa Ross occupait sa première suite du Foyer Notre-Dame. Le quinze octobre avait lieu l'ouverture officielle du Foyer.
1972 - Mai. Début de la rénovation de la Salle qui se poursuivra en 1973-74. Le toit de l'église est peinturé.
1973 - Le 14 octobre. Ouverture officielle des nouveaux locaux de la Caisse Populaire.
1975 - Mai. Arrivée de l'Arche de Lorette. Le 16 mai, M. Jean Vanier visite l'Arche et donne une conférence à la Salle.
1976 - Octobre. Construction du nouveau presbytère par la Double L.H. Entreprises Ltd., de Lorette. Contracteur: Marcel Hince.



Le comité des fêtes du centenaire tient à remercier les commerçants de Lorette qui ont rendu possible la promotion des fêtes par leurs annonces.

Les Saint-Pierrois dégusteront un porc grillé en plein air



Sainte-Agathe

M. et Mme Wilfrid Dupuis, de Sainte-Agathe, sont heureux d'annoncer que leur fille Nicole a été acceptée par le Service universitaire canadien outre-mer (SUCO) pour servir en Afrique durant deux ans. Nicole fit un stage d'orientation à Ottawa avant de quitter le pays. Elle est bachelière en sciences et a accepté d'enseigner au niveau de la 13e année dans le village de Shinkafi, au Nigérie. SUCO est une organisation qui recrute des étudiants qualifiés consentant à oeuvrer dans les pays du Tiers-Monde.

Depuis le début de l'année, les fêtes du centenaire vont bon train à Saint-Pierre-Jolys. Le grand souper du mois de juillet, au cours duquel on a dégusté le bison, est encore présent à la mémoire des convives. Au mois d'octobre, ce sera le tour du porc à se faire griller. Ainsi en a décidé le comité d'organisation des célébrations du centenaire de Saint-Pierre-Jolys qui lance une invitation aux amis des Saint-Pierrois à venir déguster, le 23 octobre, sous les grands chênes du terrain d'expositions, un succulent porc qu'apprêtera et fera rôtir en plein air le "cuisinier du centenaire", le Frère Charlot...

Lorette

Mme Rose-Marie Couture, maîtresse de la pré-maternelle, ouvrira les portes de son école le 9 septembre. L'inscription se fera entre une heure et quatre heures. Une classe de français sera offerte deux après-midi par semaine si le nombre d'enfants inscrits le justifie. La pré-maternelle offre des activités diverses pour les enfants de 3, 4 et 5 ans, dont, le matin, un programme bilingue. Pour plus de renseignements, composez 878-3746.

Elie

Remerciements sincères à M. et Mme Jos Legault qui ont prêté leur belle ferme pour les fêtes de notre 80e anniversaire de naissance qui ont eu lieu récemment. Merci au Révérend Père Charron qui a célébré la messe en plein air et au choeur de chants qui a fait entendre des belles voix. Merci, enfin, à tous nos enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants qui sont venus de partout. Il nous reste de ces fêtes un souvenir que nous n'oublierons pas.

M. et Mme Adonai Bernardin

ALPEC-LES PRAIRIES 1977

Vendredi, le 26 août, après la célébration eucharistique clôturant la session Alpec au Collège Universitaire de Saint-Boniface, j'ai rencontré des participants tout rayonnants de satisfaction et de joie. Je me suis permise de les interrroger.

J'entendais des: "Au revoir Claude!" "Au revoir Ghislaine!" "Au revoir Schnit!" "C'était fantastique" "Bien trop court!" "Je ne savais pas trop à quoi m'attendre mais je pars tellement enrichi." "Un bain d'animation liturgique, c'est quelque chose et j'espère que mon curé sera aussi enthousiaste que moi et qu'il travaillera davantage avec les musiciens pour préparer les liturgies du dimanche!" "J'ai enfin découvert le sens d'une liturgie vécue autour de la Merveille de Pâques, source de toute notre vie chrétienne." "J'ai vécu des moments forts parce que j'ai appris à écouter et à partager." "Les animateurs étaient épatants. De réels moteurs qui savaient faire avancer le projet." "Dans les ateliers nous en avons appris des choses. Nous nous sommes rendus compte de nos limites tout en gardant l'espoir de progresser, de prendre les moyens afin de devenir meilleurs accompagnateurs et de meilleurs animateurs." "Cette allusion à Jésus Christ et au travail social, fut toute une révélation pour moi. Bravo Camille et Marcel!" "Et moi, j'ai vécu quelque chose qui me donne le goût de continuer à approfondir les textes bibliques avant de choisir les chants du dimanche." "Les personnes de mon équipe de base et de mon atelier ont su se faire proches de moi et je ne les oublierai pas!"

En somme, Alpec a connu un franc succès. Chacun est reparti semer sa gerbe de blé ou d'avoine à partir de sa propre charrette dans son propre champ avec ses ouvriers. Chacun est reparti fort de Jésus Christ pour vivre en profondeur tous les passages de la vie et de la liturgie. Félicitations aux animateurs et animatrices, aux participants qui ont osé aller un peu plus loin afin d'ajouter à notre Eglise des Prairies un rayon nouveau au grand soleil de l'Eglise de Jésus Christ.

(Sr Agathe Dorge)

L'HEURE DE TOMBÉE

Nous rappelons à tous nos correspondants que l'heure de tombée, à LA LIBERTÉ, est le vendredi à 15 heures.

NÉCROLOGIE

M. HORACE DESROSIERS

M. Horace Desrosiers, époux de Dorothée Desrosiers, est décédé paisiblement à l'hôpital de Sainte-Anne, le mardi 30 août, à l'âge de 82 ans.

M. Desrosiers naquit à Berthiéville, P.Q., en 1895, et vint, en 1917, s'établir à Otterburne où il demeura durant 55 ans. Il travailla pour les Clercs de Saint-Viateur durant 50 ans, fut secrétaire d'école durant quelque 20 ans et rendit beaucoup de services à la paroisse.

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse bien-aimée, Dorothée (née Gobeil), six enfants, Lucien de Fort Garry, Mme Albert Vielfaure (Solange) de La Broquerie, Mme Ed. McShane (Hélène) de Winnipeg, Gérard de Chateauguay, P.Q., Gilbert de Winnipeg, Mme Rosaire Courcelles (Anita) de Saint-Boniface; un frère, Michel de Winnipeg, et 19 petits-enfants.

Les porteurs étaient trois petits-fils, Paul Vielfaure, Patrick McShane, Marcel Desrosiers, et trois neveux, Aurèle Gobeil, Gérald Lapointe et Jean-Paul Gobeil.

Les prières, dirigées par l'abbé Louis Laurencelle de la paroisse Saint-Martyrs Canadiens où le défunt passa 4 ans, eurent lieu le jeudi soir en la Chapelle Funéraire Desjardins.

Le Père St-Denis célébra le service à Otterburne le vendredi matin à 11 heures, assisté du Père Jean-Paul Aubry, cousin du défunt. L'inhumation se fit au cimetière d'Otterburne.

REMERCIEMENTS

Mme Dorothée Desrosiers et sa famille tiennent à remercier le Père St-Denis qui célébra le service, et son assistant le Père J.P. Aubry, les porteurs, le Salon Funéraire Desjardins, les chanteurs, et les dames de la paroisse qui préparèrent le goûter. Un merci spécial à Mme Lebrun pour son dévouement envers M. Desrosiers et le confort qu'elle lui procura durant sa dernière année. Merci aussi aux médecins et garde-malades de l'hôpital Sainte-Anne, au chapelain et aux personnes qui ont fait tout en leur pouvoir pour alléger les souffrances de notre cher disparu, soit par offrandes de messes, prières, paroles réconfortantes ou par tout autre témoignage de sympathie.

MME ARTHEMISE LANDRY

Le mardi 23 août 1977, à l'hôpital Saint-Boniface, est décédée, à l'âge de 79 ans, Mme Arthémise Landry, épouse de feu Olivier Landry, du 245, boul. Provencher.

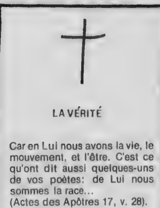
Elle laisse dans le deuil deux fils, Raymond de Saint-Boniface, et Richard de Welland, Ont.; une fille, Mme Antoinette (Dolly) Fuss de Welland; cinq petits-enfants; quatre arrière-petits-enfants; trois frères, Omer de Beardmore, Ont., Léon de Saint-Boniface et Oliva de Saint-Jean-Baptiste; cinq soeurs, Mme Louise Jenkins et Mme Cécile Lussier, toutes deux de Saint-Boniface, Mme Marie-Anna Gratton de Saint-Vital, Mme Alma Cadieux de Letellier, et Mme Jeanne Herman de Welland.

Des prières furent récitées le mercredi soir au Salon Funéraire Desjardins. La messe de la Résurrection fut célébrée le jeudi 25 août à Saint-Jean-Baptiste. L'inhumation suivit dans le cimetière paroissial.

REMERCIEMENTS

Les familles Landry et Fuss (Dolly) désirent remercier sincèrement les parents et amis qui leur ont témoigné de la sympathie, soit par offrandes de messes, fleurs, actes de bonté, messages, ou de toute autre façon à l'occasion du décès de leur mère et grand-mère, Mme Arthémise Landry. Un merci spécial à l'abbé Gagné, aux porteurs, au Salon Funéraire Desjardins, au personnel de l'hôpital Saint-Boniface, et aux dames de La Ligue des Femmes Catholiques de Saint-Jean-Baptiste pour le succulent goûter.

□



LA VÉRITÉ

Car en Lui nous avons la vie, le mouvement, et l'être. C'est ce qu'ont dit aussi quelques-uns de vos poètes: de Lui nous sommes la race...
(Actes des Apôtres 17, v. 28).

EN CE QUI CONCERNE LA SUCCESSION DE FEU GODIAS REMI BRUNET, de la ville de Winnipeg, au Manitoba, professeur à la retraite.

TOUTES réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés au 201-185 boulevard Provencher, Casier Postal 36, Winnipeg, Manitoba, R2H 3B4, le ou avant le 15 octobre, 1977.

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba ce 31e jour du mois d'août, A.D. 1977.

TEFFAINE, MONNIN & HOGUE
Procureurs de la succession.

EN CE QUI CONCERNE LA SUCCESSION DE FEUE ARTHEMISE LANDRY, de la ville de Winnipeg, au Manitoba, veuve.

TOUTES réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés 201-185 boulevard Provencher, Casier Postal 36, Winnipeg, Manitoba, R2H 3B4, le ou avant le 7 octobre, A.D. 1977.

DATÉ à Winnpeg, au Manitoba, ce 30e jour du mois d'août, A.D. 1977.

TEFFAINE, MONNIN & HOGUE
Procureurs de la succession.

EN CE QUI CONCERNE LA SUCCESSION DE FEU GEORGE ALBERT DION, de la ville de Saint-Claude, au Manitoba, fermier décédé.

TOUTES réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés 200 - 170 rue Marion, Winnipeg, Manitoba, R2H 0T4 le ou avant le 13 octobre, 1977.

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba ce 30e jour d'octobre, 1977.

MARCOUX, BETOURNAY & GUAY
Procureurs de la succession.

EN CE QUI CONCERNE LA SUCCESSION DE FEUE GRACE CHAPUT, du village de Lorette, au Manitoba, épouse de Alphonse Chaput, décédée.

TOUTES réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés, Chambre 200, 170, rue Marion, Winnipeg, Manitoba, R2H 0T4, le ou avant le 30 septembre 1977.

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 30e jour du mois d'août 1977.

MARCOUX BETOURNAY GUAY
Procureurs de la succession.

Le Canada sans le Québec

L'évolution de la politique au Québec est devenue à ce point préoccupante pour nos compatriotes anglophones que l'on voit naître à la douzaine, à travers le pays, des organismes gouvernementaux ou privés chargés de promouvoir l'unité nationale en plein recul. Le plus connu de tous ces mouvements est sans doute le groupe d'études présidé par Pépin et Robarts avec des représentants dans chaque province. Mais il y a, sur des voies parallèles, trois autres groupes d'action également mis sur pied par le gouvernement fédéral. Utilisant la matière grise des plus chauds partisans du fédéralisme, MM. Tellier, Thorson et Lefebvre verront en effet à offrir au Cabinet des renseignements et des conseils pertinents sur le moyen de régler la crise constitutionnelle. Il y a aussi d'autres variétés de croisades comme le Conseil pour l'unité canadienne, Rallie-Canada et Québec-Canada dont on parle moins mais qui agissent dans l'ombre.

Il faut aussi mentionner les initiatives officielles de propagande fédéraliste qui se multiplient et dont la dernière a trait à une véritable trouvaille: l'acquisition par le gouvernement canadien du train du bicentenaire des Etats-Unis —un rabais de l'Oncle Sam "au prix très avantageux" de $575,000. Les 15 wagons climatisés de ce train seront rénovés et convertis en salles d'exposition. Et le "train de l'unité", autre gadget de l'illusionnisme constitutionnel, prendra la route pour une durée de cinq ans, à travers le Canada menacé.

La contre-offensive unitariste ne s'arrête pas là; elle va même jusqu'à instituer une cinquième colonne chez les Inuit, à les soudoyer pour qu'ils réclament la sécession. Comme on le voit, la lutte contre l'indépendantisme québécois est devenue la première préoccupation du Canada anglais. Aussi bien pourvue, quant aux fonds engagés, que le programme des travaux d'hiver, elle dépensera une centaine de millions au cours des prochaines années, aidant ainsi, en quelque sorte, à réduire d'autant le fléau canadien du chômage. Ce qui faisait dire à Jean-Luc Pépin, délicieux pince-sans-rire, que "l'unité nationale est devenue une industrie florissante". La question indirecte de la survie du Canada vient donc de se poser pour la première fois dans l'histoire de la Confédération.

* * *

Dans les milieux évolués de la saxonie canadienne, on admet généralement que le retrait du Québec de la Confédération signifierait, à plus ou moins longue échéance, la fin du Canada comme pays indépendant. La sécession du Québec entraînerait la dépendance quasi complète du Canada anglais vis-à-vis des Etats-Unis. Les historiens anglosaxons savent jusqu'à quel point le patriotisme canadien a des racines peu profondes dans les provinces anglaises où la mentalité colonialiste, voire même victorienne, est restée bien vivante. De Vancouver à Halifax, on voit encore L'Union Jack disputer la première place à la Feuille d'érable. Quant à eux, les 70,000 pionniers de la Nouvelle-France, abandonnés à eux-mêmes en 1760, se sont détournés d'une mère-patrie indifférente et ont décidé de fonder ici un pays. Ils ont tiré de leur implantation sur les bords du Saint-Laurent les éléments d'un véritable patriotisme. Sous un certain angle, ils apparaissent les seuls vrais canadiens sur cette terre.

Chez nos compatriotes de langue anglaise les choses se sont passées différemment. Arrivés ici en vainqueurs et demeurés, par la suite, étroitement unis à la couronne britannique, ils sont restés anglais, et les nécessités d'un impérialisme presque religieux ont voulu, à travers deux siècles d'histoire, qu'ils apparaissent plutôt sujets britanniques que citoyens canadiens. Quelle différence donc entre les deux Canadas au chapitre du patriotisme!

Pays composite, le Canada a dû son unité, en grande partie, à l'exemple permanent de fidélité au sol canadien donné jusqu'ici par le Québec où, depuis longtemps, on en est presque arrivé à considérer du même oeil Londres et Paris. Les Canadiens français ont toujours mal compris les largesses du Canada tout entier à l'égard d'un empire par trop accapareur. Jusqu'à un certain point, l'attachement québécois à un patriotisme autonome a empêché le Canada de rester une simple colonie britannique.

* * *

L'élite pensante du Canada anglais se rend compte aujourd'hui qu'il faut plus qu'une économie florissante pour constituer un pays viable. Elle découvre que, pour ce peuple attaché spécialement aux traditions britanniques, il sera difficile de maintenir une force unificatrice dans les institutions canadiennes, si jamais le Québec décidait de poursuivre seul son destin hors de la Confédération.

On a parlé souvent de la faiblesse du Québec livré à lui-même dans le contexte anglo-saxon d'Amérique du Nord. A l'heure actuelle, la vulnérabilité du Canada anglais par rapport aux Etats-Unis est encore plus grande. Plus encore qu'au Québec, par exemple, la prospérité de l'Ontario est tributaire des investissements américains. Et le Canada anglais, sur le rapport idéologique, ne semble pas avoir développé une pensée originale qui lui garantirait l'autonomie culturelle et politique. Les anglophones canadiens les moins émotifs imaginent difficilement la survie du Canada sans le vieux frère québécois habitué à exprimer philosophiquement sa propre culture et non celle d'un illusoire Commonwealth devenu un mot sans prestige dans le dictionnaire.

Jadis si fier, si sûr de lui, le Canada anglais, toujours fort des avantages qu'assure l'argent, est aujourd'hui plongé dans une irritante expectative. Bien qu'il dispose de la puissance financière et, par procuration américaine, de l'usufruit d'une florissante économie, il lui manque ce que l'on trouve au Québec: une pensée politique originale et personnelle, une puissance créatrice à l'affût de la vie, une culture autonome. Sans ces éléments de base, un pays ne saurait subsister longtemps à la force d'assimilation d'un puissant voisin. Ce qui équivaut à constater le dangereux retard du Canada anglais sur le Québec au moins sur un point: celui de l'affirmation de soi-même, au moyen d'une culture à-peu-près auto-suffisante. En mal d'annexionisme, les Etats-Unis reculeraient peut-être devant la force défensive de cette culture québécoise, alors qu'ils arriveraient à assimiler les caractères épars du type "canadian".

Devant l'enjeu du présent débat, on saisit mieux les raisons de ce soudain empressement de la majorité pour une unité nationale toujours niée dans les faits. Le danger d'effritement couru par le Canada n'a cependant pas entamé un certain complexe de supériorité qui, jusqu'ici, a empêché l'unité de se réaliser entre les deux ethnies. Il fallait voir avec quelle unanimité et quelle tranquille assurance, les premiers ministres des neuf provinces ont dit "non" au Québec sur les accords de réciprocité. Selon une formule creuse, vieille de deux siècles, imperturbables, on s'est cependant promis, "dans la mesure du possible", de donner justice aux minorités francophones des provinces anglaises.

Le Canada est-il viable sans le Québec? Même avec le Québec, il ne l'est peut-être pas! "Les hommes sentent dans leur coeur qu'ils sont un même peuple, a écrit Fustel de Coulanges, lorsqu'ils ont une communauté d'idées, d'intérêts, d'affections, de souvenirs et d'espérance. Voilà ce qui fait la patrie". Si, pour ces raisons, l'unité canadienne se dérobe, il se peut à la longue que le Québec se laisse convaincre de la possibilité pour lui de recrire l'histoire sans danger.

Clément Marchand
[Dans LE BIEN PUBLIC, Trois-Rivières]

AVIS DE REVISION
LISTE DES ÉLECTEURS
LA VILLE DE WINNIPEG
1977

AVIS est par les présentes donné qu'en conformité avec les prévisions de la section 19 de la "Local Authorities Election Act, being Chapter L 180 of the Continuing Consolidation of Manitoba Statutes", que les listes des électeurs de la Ville de Winnipeg, selon "The City of Winnipeg Act, being Chapter 105 of the Manitoba Statutes 1971", qui comprend le district communautaire de Saint-Boniface, ont été livrées au soussigné aujourd'hui même. On pourra examiner les copies de ces Listes des Electeurs et se renseigner au sujet d'icelles aux endroits suivants:

(a) au bureau du greffier de la Communauté de St-Boniface, 219 boulevard Provencher, St-Boniface 6, téléphone 947-0161,

(b) au bureau du département d'Evaluation de la Ville de Winnipeg, 3e étage, 10, rue Fort, Winnipeg 1, téléphone 942-2111,

(c) au bureau de la Division Scolaire de St-Boniface No. 4, 191, boulevard Provencher, St-Boniface,

(d) et pour cette partie de la Division Scolaire de St-Boniface No. 4 située en la Municipalité Rurale de Springfield

(i) au bureau de la Division Scolaire de St-Boniface No. 4,191, boulevard Provencher, St-Boniface; et

(ii) au bureau du Secrétaire-trésorier de la Municipalité Rurale de Springfield, à Oakbank, Manitoba.

Un Officier Reviseur Adjoint siègera au bureau de la Communauté de St-Boniface, entre 1 heure et 10 heures de l'après-midi, les mardi, mercredi et jeudi, les 13, 14 et 15 septembre 1977, respectivement, dans le but de reviser ces Listes des Electeurs en

(a) y ajoutant le nom des personnes qui ont droit d'avoir leur nom y inscrit mais dont le nom a été omis;

(b) y supprimant le nom des personnes qui ne sont pas qualifiées mais dont le nom y figure;

(c) corrigeant, là où c'est nécessaire, les erreurs qui s'y trouvent.

Toute personne qui désirerait apporter une correction à ces Listes des Electeurs, en y ajoutant le nom d'une personne, en y éliminant certains noms, ou autrement, pourra se présenter devant l'Officier Reviseur Adjoint pendant les heures et les jours sus-mentionnés afin d'être entendue.

Là où le nom d'une personne, autre que celui du requérant, figure à la liste des électeurs et que la personne en question n'a pas droit d'y figurer, on devra faire une demande en écrit, soulignant l'erreur qui semble exister, et la faire parvenir à l'Officier Reviseur Adjoint pas plus tard que le mardi 13 septembre, 1977.

DATÉ en la Ville de Winnipeg
ce 2e jour de septembre, 1977.

Plunkett McCORMACK
Officier Reviseur



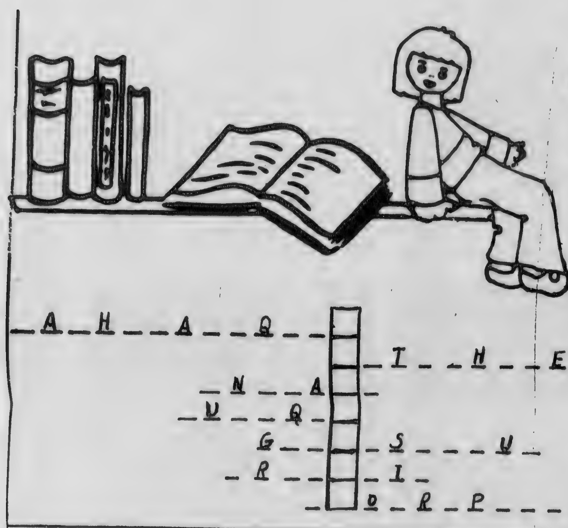
Bien au chaud...

La Page de Bicolo ...

Bonjour!
Hé bien oui, c'est bien moi, Bicolo...
Je te reviens avec des jeux et des dessins.
Viens t'amuser!
Bicolo







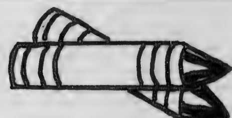
Allo!
Me voilà de retour! Je suis heureux de te retrouver.

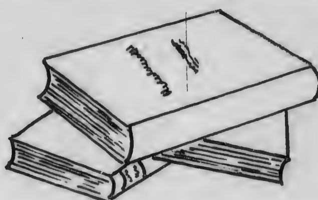
As-tu passé de belles vacances?

Voici un jeu pour toi.

En te servant des ballons ci-contre, peux-tu écrire les différents sujets au bon endroit et trouver le sujet qui a été oublié?











LA JOURNÉE D'ACCUEIL

Vendredi 16 septembre.

Cette année la journée d'accueil a un beau thème:

DONNE MOI TA MAIN
VIENS APPRENDRE
VIENS COMPRENDRE

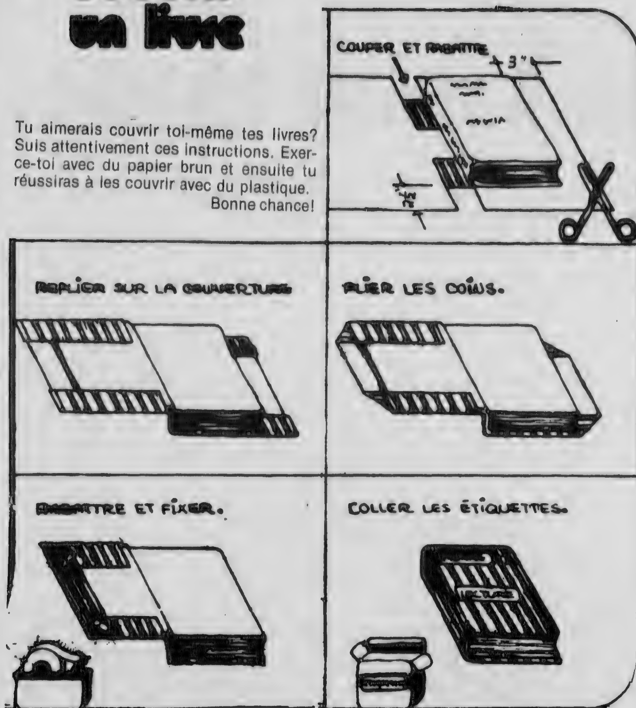
Je suis certain que tu participeras avec entrain à cette journée! Amuse-toi bien avec tes copains!

Bicolo



Veux-tu colorier Suzanne et Michel le jour de la rentrée en classe?

couvrir un livre



Tu aimerais couvrir toi-même tes livres? Suis attentivement ces instructions. Exerce-toi avec du papier brun et ensuite tu réussiras à les couvrir avec du plastique.

Bonne chance!

Dessine ta classe et illustre les mots qui sont au bas de la page.

❀ La porte ❀ Les fenêtres ❀ L'étagère ❀

La prise de courant ☞ Le taille-crayon

La corbeille à papier

Le bureau de la maîtresse · Le ruban adhésif

L'agrafeuse · Les pupitres · La pendule

Le tableau · La brosse · La craie

Cherche le Mot mystère

9 LETTRES

N	O	I	T	A	C	U	D	E
R	R	E	M	P	O	A	S	V
I	E	R	L	P	M	E	E	E
A	T	U	I	R	P	E	R	L
M	U	T	V	E	T	R	T	E
I	O	C	R	N	E	I	I	V
T	C	E	E	D	R	R	A	I
I	E	L	S	R	A	C	M	E
E	T	U	D	E	G	E	M	R

ÉDUCATION
APPRENDRE
ÉTUDE
COMPTER
ÉLÈVE
ÉCOUTER
LECTURE
ÉCRIRE
AMITIÉ
VIE
LIVRES
MAÎTRES

RETOUR À L'ÉCOLE

Sur le chemin des écoliers
claqueront les petits souliers
bientôt, trop tôt.
Tu trouveras tes amis
Philippe, André et Julie,
tes livres, tes cahiers, ton professeur
et l'horloge qui sonnera les heures
de la journée, où enfin sage,
tu ne courras plus sur la plage.
Mais il ne faut pas t'attrister
car la vie des écoliers,
comme le disait ma tante Adèle,
restera toujours la plus belle.
Es-tu aussi de cet avis?
Si oui, eh bien! allons, souris...

Céline Deguire-Morris

MEMBRE GAGNANT
No 4119 - Sébastien Blanchette, 5 ans
Sainte-Anne, Manitoba



ATTENTION... ATTENTION!

Si tu veux devenir membre de mon Club, tu n'as quà découper le coupon ci-dessous, le remplir correctement et le retourner à:

Club de Bicolo
C.P. 262
Saint-Pierre-Jolys
Manitoba R0A 1V0

Tu recevras ensuite ta Carte de Membre. A chaque semaine un gagnant est choisi parmi tous les membres.

Nom:..

Adresse:......................................
....

Code postal:..................................

Age:.........................Grade: ....

L'OBJECTIF DE L'APFHQ:

AIDER LES JOURNAUX A DEVENIR RENTABLES

L'Association de la presse francophone hors Québec (APFHQ) existe depuis moins de deux ans. Elle concentre tous ses efforts dans l'implantation d'un processus de développement de ses journaux membres, répartis dans sept provinces anglophones. Mercredi, le 3 août, le président de l'APFHQ, Monsieur Hector L. Bertrand, de Sudbury, accordait une entrevue à Guy O'Bomsawin, dans laquelle ses propos ne faisaient aucun doute quant à la détermination de l'Association d'améliorer ses journaux tant au point de vue financier que technique.



M. HECTOR L. BERTRAND S.J.

Q.: De quel besoin l'Association de la presse francophone hors Québec est-elle née?
R.: Ce qui l'a causée, c'est l'aspect lamentable des journaux, au point de vue financier.

Q.: Qui en ont été les principaux instigateurs?
R.: Je vais être obligé de nommer Roméo Bédard, du Secrétariat d'Etat, parce que c'est lui qui a été l'âme de toute l'affaire. Sans lui, nous ne serions probablement pas nés aujourd'hui. Nous serions nés peut-être cinq ou dix ans en retard.
L'Association de la presse francophone hors Québec est d'ailleurs née d'une rencontre que j'ai eue avec Roméo à Toronto, à l'occasion d'une réunion du groupe ontarien. A la fin de la journée, Roméo m'a dit: "Moi, vous savez, travailler pour les journaux ontariens c'est très bien, on va le faire, mais on peut faire mieux: travailler pour les journaux francophones hors Québec; "il dit: "Il faut qu'on s'embarque là-dedans". J'ai été assez fou pour dire oui.
Notre Association est donc née en novembre 1975 à Ottawa. Notre première grande réunion officielle a eu lieu en février 1976, et à cette réunion-là tous les journaux étaient représentés. Je ne le dirai pas, mais sauf Le Madawaska et Le Carillon, tous les autres étaient présents. De tous les coins du pays.
On a élu un président, un conseil de direction, et on a immédiatement demandé l'aide du Secrétariat d'Etat pour nous aider à organiser notre action. Peu après, on recevait un octroi substantiel du Secrétariat d'Etat pour nous permettre de nous organiser. Pas longtemps après, en mai 1976, on s'est rendu à Rimouski pour une seconde réunion, dans le cadre du congrès annuel des Hebdos du Canada, et ça a continué...

Q.: A quels critères vos membres doivent-ils répondre?
R.: Pour être membre, il faut avoir publié au moins quatre fois successives. Si un journal publie à l'occasion, ça ne compte pas. Si il sort une fois par semaine et qu'il a été publié durant quatre semaines consécutives, il est éligible. Il devient alors un membre à part entière. Sinon, il peut être membre associé: il peut venir aux réunions mais il ne peut ni voter ni être élu. Un mensuel peut être membre associé, mais pas membre régulier.

Q.: Quelle différence cela fait-il quant aux avantages et aux inconvénients?
R.: Les avantages sont actuellement peu nombreux, parce qu'on travaille principalement sur l'aspect financier de nos journaux, et ils ne peuvent pas bénéficier de ces avantages-là présentement, parce qu'ils ne sont pas membres réguliers. Toutefois, ça ne veut pas dire qu'on ne les aidera pas autrement, indirectement ou non, mais pour l'instant ils ne peuvent pas être membres réguliers. Or pour l'instant par exemple, pour avoir de la publicité nationale, qu'on nous trouve à Ottawa, et à Toronto et à Montréal, il faut être membre régulier, et c'est l'Agence S.O.P., qui, par l'intermédiaire de ses hommes, nous trouve cette publicité-là. Par ailleurs, si on a accepté les bimensuels, c'est dans le but d'en faire des hebdomadaires. Le but de l'Association est précisément de les forcer à devenir des hebdomadaires, s'ils sont bimensuels, et il semble que cette politique portera des fruits tôt ou tard.
Le premier objectif est donc d'aider financièrement les membres, et le deuxième est de travailler à augmenter aussi la qualité du contenu de nos différents journaux, de leur aider au point de vue rédaction, et nous avons un système de consultation assez précieux: le conseiller technique se rend dans les différents journaux, pour les aider à s'organiser et financièrement, et au point de vue rédaction, et au point de vue montage, etc... Alors ça c'est extrêmement précieux. Notre Association joue le rôle de consultant, par l'intermédiaire de Jacques Saumure, pour aider les journaux qui commencent.

Q.: Si on revenait à l'Association de la presse francophone hors Québec... Vous avez bénéficié de quel montant de subvention pour la première année?
R.: La première année, nous avons retiré $20,900. Nous avons dépensé, je dirais, 90 0/0 de cet argent pour faire des réunions et des cliniques, et pour visiter nos journaux. L'administration nous coûte absolument rien, parce qu'on n'a pas de directeur, ni à plein temps, ni à demi-temps, mais nous avons eu plusieurs réunions plénières où nous prenions contact avec les représentants des différents ministères du gouvernement fédéral susceptibles de nous apporter de la publicité, et où nous étudiions les grandes questions qui doivent donner de la vitalité à nos journaux, telles la publicité et la rédaction.
Q.: Vous avez eu également une seconde subvention du Secrétariat d'Etat?
R.: Nous avons eu une seconde subvention que nous avons reçue il y a environ un mois ou un mois et demie, qui était exactement de $30,000. Nous la dépenserons à peu près dans le même sens, soit aider nos journaux à s'organiser, à DEVENIR RENTABLES. Si un journal n'est pas rentable, si beau soit-il, il ne vivra pas. On veut les rendre rentables, et on veut non pas qu'ils vivent de charité, mais plutôt parce qu'ils produisent un bon journal qui soit apprécié par les gens du milieu, jeunes et moins jeunes, à cause des nouvelles qu'il donne

Q.: Sur quel point particulier concentrerez-vous vos efforts pour l'année à venir?
R.: On donne un gros coup. On se cantonne, pas exclusivement, mais presque, sur la publicité, parce qu'on a organisé déjà pas mal de journaux. On pense que c'est maintenant le temps de trouver de la publicité. Là ce qui nous manque c'est d'avoir des gens pour mettre en pratique ce que nous avons appris dans nos journaux. Il nous faut des gens qui connaissent le montage, des gens qui connaissent la composition, des gens qui connaissent le journalisme. Nous n'avions pas cela autrefois, nous marchions un peu au hasard. Nous l'avons passablement bien aujourd'hui, tout cela, mais il nous manque les dollars pour payer ces gens-là. S'il ne faut pas que nos journaux vivent de charité, il ne faut pas non plus que nos gens travaillent par charité dans nos journaux. Il faut qu'ils soient payés aussi bien que tous les autres journalistes, tous les spécialistes des autres journaux.

Q.: En quoi consiste le programme actuelle du Secrétariat d'Etat, qui veut que des articles paraissent actuellement chaque semaine, simultanément, dans les journaux de l'APFHQ?
R.: Le Secrétariat d'Etat verse à notre Association un montant X d'argent. Par exemple entre le 29 juin et le 31 août 1977, le gouvernement a versé la somme de $50,000 à l'Association de la presse francophone hors Québec, et j'ai le devoir de distribuer cela à tous les hebdomadaires et bimensuels de notre pays. Je joue le rôle, notre Association joue vraiment le rôle d'une agence, au même titre que les agences françaises et anglaises de Montréal et de Toronto, qui distribuent de la publicité au nom des ministères d'Ottawa.
Au niveau du contenu, nous nous sommes entendus assez bien avec Ottawa pour savoir ce que nous voulions et, jusqu'à présent, je trouve que tout ce qui a paru non seulement convient, mais a su rendre service à nos journaux, à notre peuple. Jusqu'à présent, je me suis fait un devoir de lire d'une façon critique la plupart de ces articles-là, et j'ai découvert qu'il y avait beaucoup à en retirer. Je ne dis pas qu'il faudra toujours continuer dans ce sens-là. Nous allons varier nos articles de façon à plaire à tout le monde, et je pense que d'ici la fin de l'année tout le monde sera heureux d'avoir reçu cette publicité. Ils doivent aussi être rédigés dans un français impeccable, de sorte que ceux qui lisent nos journaux puissent en même temps apprendre le français. Je note ici un fait qui me concerne. A Sudbury, plusieurs écoles secondaires se servent de notre journal, maintenant, comme manuel de classe. Une école reçoit notamment 100 copies de chaque numéro. La direction distribue ça aux élèves, qui lisent et critiquent Le Voyageur. Il y a un point à souligner: le contenu suggéré par le Secrétariat d'Etat est sous notre entière responsabilité. Nous sommes parfaitement libres d'accepter ou de refuser ces articles.

A ce programme, il y a un autre aspect: celui de la publicité fédérale susceptible d'être publiée dans chacun de nos journaux. Si le gouvernement du Canada veut l'unité du pays, qu'il nous donne d'abord le moyen de vivre et que ses ministères soient là pour le prouver.
Nous sommes des Canadiens français de Halifax à Vancouver, nous avons le droit d'être informés dans notre langue, comme je demande au gouvernement de l'Ontario de m'informer dans ma langue. Je l'obtiens raisonnablement de l'Ontario et je compte, avec le temps, l'obtenir parfaitement en Ontario et parfaitement au Fédéral. Tout ce qui se publie à Ottawa pour informer le public et qui découle des différents ministères - il y en a 32 je crois, ou 30 -, je crois que tout cela devrait paraître dans nos journaux hebdomadaires... pas seulement dans les quotidiens, qui sont d'ailleurs généralement anglophones dans les provinces autres que le Québec. Car c'est un droit pour tout Canadien français d'être informé dans sa langue. Ca n'a pas toujours été mis en application, mais on compte qu'avec les événements actuels, et les gouvernements actuels, tous les Canadiens seront informés dans leur langue. Etre informé dans sa langue, ça veut dire que le Canadien français de Tracadie peut être informé en français même si c'est une chose qui vient d'Ottawa ou d'une autre région, mais publiée par le gouvernement fédéral. Alors je compte avoir toute la publicité du gouvernement fédéral, pour tous nos journaux français d'un océan à l'autre. Nous sommes 14 actuellement, nous seront peut-être 15, 20 avant longtemps, et je compte que les ministères envoient à tous les hebdomadaires et bimensuels français hors Québec, situés dans des localités où il n'y a pas de quotidiens francophones tels Le Droit et l'Evangéline, envoient, donc, la même publicité que celle paraissant dans les quotidiens du milieu où ils se trouvent.

Q.: Comment entrevoyez-vous l'avenir de l'Association?
R.: Je crois qu'il y a un futur. Evidemment, je suis optimiste par nature. Alors peut-être que mon optimisme va me faire déborder les cadres du raisonnable, mais je ne le crois pas. Je dis que des 14 journaux qu'il y a actuellement, au moins 70 à 75 0/0 deviendront rentables d'ici relativement peu de temps. Quand ils seront rentables, je tiendrai à avoir d'Ottawa la publicité que les ministères donnent aux autres journaux. Ni plus ni moins. Pour l'instant, on demande plus parce qu'il s'agit de rendre rentable chacun de ces journaux dans les différentes provinces autres que le Québec.

Cet espace est acheté par le Secrétariat d'Etat. Les textes qui s'y trouvent sont publiés dans les 14 journaux membres de l'Association de la presse francophone hors Québec, APFHQ.

à vendre — à louer

A VENDRE - Miel frais maintenant disponible. Apportez vos propres contenants. 60 Paul's Blvd. 1½ milles au sud du périmètre sur chemin Ste-Marie. 256-1644.
18-890-JN0

■

À VENDRE - Norwood - Près école et église. Maison de 7 pièces, 4 chambres à coucher. Soubassement fini avec salle de récréation, salle de bains (2 pièces) et chambre supplémentaire. En très bon état. Composer 339-2352.
6-776-JN0

A LOUER - ST-VITAL- Nouvelles maisons (type "Town, House") de 3 chambres à coucher. Frais de logement: $246. - $318.00. Renseignez-vous au Village Canadien Coop Ltée, 4-730, chemin River. Téléphone: 257-1767.
26-521-JN0

■

A LOUER - Appartement, 1 chambre à coucher, très propre. Endroit calme. Idéal pour couple sans enfant. Près arrêt d'autobus, centre d'achats et de travail. Stationnement. Chauffage inclus dans loyer. Près Parc Windsor. $150.00 par mois. Libre. Appelez John 668-6807.
18-897-JN0

A LOUER - Rue La Vérendrye. Logis de 3 pièces meublé, entrée privée. Ce logis conviendrait à personne seule ou jeune couple. Aucun stationnement. Disponible immédiatement. $175.00 par mois. Composer 233-3221 ou 247-3825.
19-906-JN0

■

Divers

GARDERIE DE BAMBINS pour enfants de 2 à 5 ans. Pour plus de renseignements, composer 247-8660 jour ou soir, 197, rue Kitson. 2-289-JN0

■

HOMME DÉSIRE RENCONTRER dame bilingue (entre 33 et 40 ans) qui aime la danse et les voyages. S'adresser à: Boîte 858, La Liberté, C.P. 96, St-Boniface.
14-858-JNO

■

JEUNE FEMME RESIDANT EN FRANCE désire correspondre avec homme de 40 à 50 ans. S'adresser à: Boîte 903, La Liberté, C.P. 96, St-Boniface.
19-903-21 P

Êtes-vous écrivain?

Vous voulez savoir si vous avez l'étoffe d'un écrivain, qui plus est un écrivain québécois avec toute la québécité que cela présuppose? Si vous répondez à toutes les conditions proposées ci-dessous, il ne fera aucun doute que vous êtes promis à la gloire ou, à son défaut que vous êtes un génie méconnu.

ÉPREUVES MORALES

1) Annoncez sans détours qu'à partir de tout de suite, vous avez l'intention de vivre de votre plume, et cela à tous vos proches. Notez leurs réactions, analysez-les et résumez-les en trois lignes, sur le ton de la blague.

2) Faites imprimer et distribuer dans toutes les maisons de votre quartier un fascicule publicitaire où vous annoncez que vous êtes écrivain. Attendez les commandes.

3) Courez chez l'éditeur. Dites-lui que vous venez d'achever un roman. Après lui avoir promis d'apporter le manuscrit dans deux jours, rentrez chez vous et commencez de l'écrire.

4) Entrez en contact avec la Postérité et tâchez de lui faire dire quel traitement elle vous réserve. Envoyez les résultats de votre entretien à la critique avec une bouteille de Montrachet 1957.

5) Faites la demande à l'un quelconque de nos Conseils des arts d'une bourse de séjour à Paris, en vue d'écrire une pièce de théâtre. Pendant les mois d'attente, suivez jour après jour l'angoisse qui vous étreint à la réception du courrier. Traduisez vos états d'âme en logarithmes.

ÉPREUVES INTELLECTUELLES

1) Installez-vous dans le bruit de la maisonnée, à un bout de la table de cuisine, pendant le souper de famille. Écrivez là un traité sur les bienfaits de la solitude, sans jamais raturer.

2) Relevez le nombre de diphtongues qu'il y a dans la Bible de l'abbé Crampon.

3) Établissez la filiation idéologique qui existe entre le philosophe Pangloss («Candide») et le professeur Tournesol, en vous appuyant sur les textes originaux.

4) Faites la description en trois pages dactylographiées d'un cure-dents, en commençant par le bout effilé.

5) Précipitez-vous du sommet de l'édifice de la Bourse et notez à partir de quel étage vous vous êtes mis à regretter votre geste.

Si au bout de ces épreuves, vous aboutissez à un échec, offrez-vos services à une association pour le maintien du statu quo fédéraliste et déménagez à Toronto. Le Québec ne vous mérite pas.

Albert Brie

A VENDRE - Une pompe à gaz et un incubateur. Composer 222-9094.
20-914-20 C

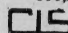
Assureurs



VIE, SANTÉ, INCAPACITÉ, ASSURANCE DE GROUPE, RÉGIME DE PENSIONS
JEAN-CHARLES POIRIER
Planification d'assurance, personnelle et d'affaires
Bur.: 942-6311 — Rés.: 257-2166



Ernst, Liddle & Wolfe Ltd.
ASSURANCES - IMMEUBLES - HYPOTHÈQUES
ADMINISTRATIONS DE PROPRIÉTÉS
100, édifice Paris — Téléphone: 943-5408 — Winnipeg 2

Assurances Aurèle Desaulniers
390, boul. Provencher, Tél. : 233-4051


Pour tout service d'assurances
FEU VIE MALADIE
AUTOPAC

233-7760 AUTOPAC 233-7351
MAURICE-E. SABOURIN LTD
195, boul. Provencher, St-Boniface (6), Man.
ASSURANCES DE TOUS GENRES
AGENCE DE VOYAGES
Avions -- Bateaux -- Tours Trains

Avocats-Notaires

TEFFAINE, MONNIN & HOGUE
AVOCATS ET NOTAIRES
R.-E. TEFFAINE, C.R., M. MONNIN,
A.-J. HOGUE, L. TEILLET
201-185, boulevard Provencher
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 0G4
Téléphone: 233-1426

MARCOUX, BETOURNAY & GUAY
AVOCATS ET NOTAIRES
L.G. MARCOUX,C.R.
R.L. BÉTOURNAY
R. GUAY
D. LABOSSIÈRE
BERNARD J. RODRIGUE
200-170, rue Marion
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 0T4
(204) 233-8901

LAURENT-J. ROY
Avocat et notaire - Tél.: 956-1060
MONK, GOODWIN & COMPANY
500, Edifice Canada Trust - 232 avenue Portage
WINNIPEG

LAURIER RÉGNIER
AVOCAT et NOTAIRE
304, édifice Avenue
265, avenue Portage
Winnipeg
R3B 2B2
Bureau: tél.: 942-3924

François Avanthay
LL. B.
Avocat et Notaire
25-185, boul. Provencher
Saint-Boniface, Manitoba
Téléphone: 233-5029

PETITES ANNONCES

LA LIBERTÉ accepte pour publication des "petites annonces" au tarif de 10 sous du mot (minimum $3.50) pour une première insertion, et 9 sous du mot (minimum $3.) pour la répétition de l'annonce. Ces annonces doivent nous parvenir au plus tard le vendredi avant la date de parution du journal.

TACHÉ AUTO BODY
317, rue Taché - Tél.: 247-7145
247-9550


Consultez-nous sur
• Carosseries endommagées
• Voitures rouillées
• Peintures métalliques
• Peinture originale
• Estimés gratuits
430, rue Aulneau
Marc Poulin - Téléphone: 233-6546

Comptables

FOREST, GUENETTE & CIE
comptables agréés
262, rue Marion
Saint-Boniface, R2H 0T7
Téléphone: 233-8593

Divers

Pelland Catering
Traiteurs: mariages, diners, réceptions et banquets
161, Provencher, St-Boniface
R2H 0G2
TÉLÉPHONE: 247-3319

MARION RUBBER STAMP
169, rue Marion,
Saint-Boniface
Tél.: 233-2211
Tampons pour tous usages

Ferblantiers



LAFRENIERE
Sheet Metal Ltd.
Chauffage Ventilation
Climatisation de l'air
401, rue Youville
St-Boniface
R2H 2T4
Téléphone : 233-7946

Air conditonné
Gouttières
Ferblanterie
Ventilation
ROSSIGNON
SHEET METAL & HEATING
491, ch. Ste-Anne
Saint-Vital
R2H 0T1
Tél.: 257-2921
René André 256-3340

Chiropracteurs

Rendez-vous Tél.: 433-7256
CENTRE CHIROPRATIQUE
SAINT-PIERRE-JOLYS
Rue Jolys Est
Saint-Pierre, Manitoba
R0A 1V0
Chiropraticien:
Roland-E. Bohémier, D.C.

Rendez-vous Tél.: 233-3060
CENTRE CHIROPRACTIQUE PROVENCHER
154, boul. Provencher
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 0G3
CHIROPRACTICIENS:
Gilbert-E. Bohémier, D.C.
Wayne A.G. Longstaffe, B.S., D.C.

DR HENRI L. MARCOUX
chiropracticien
Heures de bureau: 9h a.m. à 12h30 - 1h30 à 5h30 p.m.
Téléphone: 452-9803
226, chemin Saint Mary's
Saint-Boniface, Manitoba

Optométristes

Dr E.M. FINKLEMAN
et
Dr S.A. FINKLEMAN
Optométristes
208, Avenue Building
265, av. Portage
Winnipeg, Tél.: 942-2496
Examen de la vue
et
Lunettes ajustées

Dr. R.J. Lecker, optométriste
Dr. M.N. Lecker, optométriste
Examen de la vue
James Shaen LTD.
2e étage, édifice Hurtig
264, avenue Portage
R3C-0B6
Tél.: 943-6628

Dr. R.J. STANNERS
Optométriste
Examen de la vue
139, boul. Provencher
AU REZ-DE-CHAUSSÉE
Tél.: 233-3889
R2H 0G2

Transports

PIERRE J. BEAUDRY, Prop.
PUTT'S TRANSFER

85 DES MEURONS
ST-BONIFACE 6, MAN.
Téléphone: 233-6327

Service général de déménagement, messageries, etc.

Rolly's Transfer Co. Ltd.
Gérant:
Rolly Painchaud
Tél.: 256-5869

La vie ou la mort : quelles sont vos chances ?

Comme le pilote qui lance son bolide à tombeau ouvert sur une piste de course, ou comme l'intrépide qui entreprend la traversée de l'océan sur un radeau ou à bord d'un dirigeable, nous flirtons tous avec la mort.

La plupart d'entre nous sont éblouis par les exploits des casse-cou. Mais il ne nous vient pas à l'esprit que nous courons nous-mêmes des risques tout aussi grands en ne tenant pas compte des conseils des experts pour améliorer nos chances de vie.

Prenez le cas des maladies du coeur. Elles peuvent frapper tous ceux qui se complaisent à courir le risque de fumer un ou deux paquets de cigarettes par jour, qui ne se soucient guère de faire vérifier leur tension artérielle, qui se donnent un régime alimentaire riche en matières grasses saturées et en cholestérol, qui ne se préoccupent pas de leur poids et se refusent à tout exercice physique.

La Fondation des maladies du coeur appelle tous ces exemples "les facteurs de risque" des maladies du coeur et des accidents cérébro-vasculaires. Ensemble ils causent la plupart des décès résultant de maladies du coeur au Canada. La plupart de ces décès sont prématurés. Les maladies du coeur figurent au tout premier rang parmi les causes de décès des hommes et des femmes âgés de 45 à 64 ans, alors que ces derniers sont généralement au sommet de leur productivité. Les pertes qu'elles occasionnent au Canada sur le plan social et économique sont effarantes, sans parler des tragédies familiales qu'elles entraînent.

La Fondation des maladies du coeur estime qu'en réduisant ces facteurs de risque, on peut réduire ses chances d'être atteint de crise cardiaque ou d'accidents cérébro-vasculaires (thromboses cérébrales et attaques d'apoplexie.) Bien sûr, on ne peut les supprimer tous: on ne peut remédier à certains facteurs comme l'héridité, le sexe et l'âge.

L'incidence des crises cardiaques est plus grande dans certaines familles, les hommes y sont sujets plus jeunes que les femmes et le risque d'une crise croît avec l'âge.

La cause principale des crises cardiaques et des accidents cérébro-vasculaires est le durcissement des artères ou artériosclérose. Au fil des ans, les matières grasses s'accumulent sur les parois des artères, un peu comme l'oxyde de calcium sur la tuyauterie. A un moment donné, l'artère devient si étroite que le sang ne peut plus se rendre au coeur ou au cerveau. C'est alors la crise cardiaque ou la thrombose.

Tout le monde, des enfants aux grands-parents, est atteint d'artériosclérose à des degrés différents. Sa progression varie selon les individus. Mais on peut la freiner en diminuant ses facteurs de risques.

Il n'est jamais trop tard pour changer votre style de vie et pour réduire vos risques. Faites vérifier votre tension artérielle par votre médecin: si elle est trop haute, il saura la traiter par des médicaments et une diète. Surveillez bien votre régime alimentaire: un régime faible en cholestérol et en matières grasses contribue d'ailleurs à vous faire perdre de l'embonpoint. Cessez de fumer. Si les dégats ne sont pas trop avancés, le coeur et les poumons des fumeurs peuvent se régénérer. Demandez à votre médecin de vous recommander certains exercices physiques quotidiens et suivez bien ses conseils.

La Fondation des maladies du coeur met beaucoup d'autres informations de ce genre à la disposition de tous les membres de la famille. C'est gratuit, vous n'avez qu'à en faire la demande. ■

L'HEURE DE TOMBÉE, ETC.

Nous rappelons à nos correspondants que l'heure de tombée, à LA LIBERTÉ, est le **vendredi à 15 heures.** La parution des communications qui nous parviendront après cette heure sera reportée à plus tard. Les textes qui sont adressés à LA LIBERTÉ deviennent la propriété du journal. Préséance sera accordée aux **textes courts** et **dactylographiés.**

À LOUER À SAINTE-ANNE

Au "Café des As". Restaurant au sous-sol du Centre culturel coopératif, situé près de l'arène et de l'école. S'adresser à Claude Arbez, président:

C.P. 178, Sainte-Anne,
ou composer 422-5588



Fonction publique Canada
Public Service Canada

Ministère de l'Agriculture du Canada
Division des céréales et cultures spéciales (Ottawa)
Direction de la production et de la commercialisation

CHEF DE LA SECTION DE LA PLANIFICATION DE LA PRODUCTION

Traitement : $25 591 – $29 524
No de référence : 77-AGR-O-PM-162 (70)

Fonctions
Formuler et recommander des stratégies de développement et d'aide en matière de production agricole; élaborer des programmes pratiques de soutien et d'ajustement de la production; planifier, mettre sur pied et diriger des études et des analyses continues des programmes et des politiques de production agricole.

Conditions de candidature
Diplôme universitaire en agriculture ou dans une science connexe accepté par une association reconnue d'agronomes. Vaste expérience dans les domaines suivants : aliments du bétail, céréales, cultures spéciales, oléagineux et cultures fourragères; élaboration et évaluation des programmes. Connaissance générale du secteur des céréales et des cultures spéciales, de l'économie agricole et des ressources en terres agricoles du Canada. Aptitude à communiquer avec les cadres supérieurs de l'Etat et de l'industrie. Une maîtrise en agriculture serait un atout précieux.

Exigences linguistiques
La connaissance du français et de l'anglais est indispensable. Les unilingues peuvent se porter candidats s'ils consentent par écrit à s'engager dans un programme de formation linguistique qui pourra, au gré de la Commission de la fonction publique, durer jusqu'à un an. La Commission s'assurera d'abord de leurs aptitudes linguistiques, puis déterminera le lieu des cours. La titularisation ne sera accordée que si le programme de formation se termine avec succès.

Comment se porter candidat
Remplir le formulaire de demande d'emploi C.F.P. 367-4110, - on le trouve dans les bureaux de poste, les centres fédéraux de main-d'œuvre, et les bureaux de la Commission de la fonction publique du Canada, – et le faire parvenir à :

A. MacDonald
Agriculture Canada, Division de la Dotation en personnel et du perfectionnement
pièce 1072 B, Edifice Sir John Carling
Ottawa (Ontario) K1A 0C5

Date limite : le 7 octobre 1977

Prière de toujours rappeler le numéro de référence approprié.

LE CENTRE CULTUREL COOPÉRATIF DE SAINTE-ANNE

requiert
pour septembre 1977, un

DIRECTEUR

à mi-temps, qui s'occupera de l'administration générale, de la planification et de l'organisation d'un programme culturel, et assumera le rôle d'animateur culturel du milieu.

Exigences: initiative, sens de l'organisation, bonne connaissance du français parlé et écrit, connaissance du milieu.

Pour plus de renseignements, communiquer par écrit avec Claude Arbez, président, à C.P. 178, Sainte-Anne, Manitoba.

L'ÉCOLE DU PRÉCIEUX-SANG

demande des suppléants pour tous les niveaux (maternelle à 12) pour l'année scolaire 77-78. Faire parvenir vos demandes à la direction de l'école au 233-4327 ou à:

École du Précieux-Sang
209, rue Kenny
Saint-Boniface
R2H 2E5



LA CENTRALE DES CAISSES POPULAIRES

recherche un responsable des Services techniques pour entrer en fonctions le plus tôt possible.

Responsabilités: coordonner la formation du personnel, les opérations et l'administration des Caisses Populaires et participer au développement et à la distribution de programmes d'aide aux Caisses.

Qualifications: bonne connaissance théorique et pratique de la comptabilité et de l'administration dans une Caisse Populaire. Expérience dans une Caisse serait un atout.

Salaire: à négocier selon expérience et qualifications.

Les offres d'emploi doivent être soumises en toute confidence par écrit au:

Directeur-général
La Centrale des Caisses Populaires
C.P. 68
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 3B4



Centre de Main-d'oeuvre du Canada — **Canada Manpower Centre**

170, rue Marion. Tél.: 985-2510

8888 - **Technicien en génie électronique.** Salaire: $10,400. Voiture fournie. Connaissance des caisses enregistreuses électroniques et équipement périférique.

8894 - **Infirmière.** Salaire d'après syndicat. Emploi permanent à plein temps, de 15h30 à 23 heures. Travail situé à Saint-Adolphe.

8893 - **Secrétaire.** $650.00 par mois. Dactylo: 60 mots-minute. Dictaphone. Expérience de préférence. Curriculum vitae demandé.

8901 - **Couturière.** Salaire à négocier. 35 heures de travail par semaine. Expérience requise.

8906 - **Travailleur d'entrepôt.** $3.50 de l'heure. Expérience non requise. De 7h30 du matin à 16h30.

GUS PAINCHAUD
Insurance Agency Ltd

111, rue Marion
Saint-Boniface
Tél.: bur.: 233-5242



61, ch. Canberra
Saint-Boniface
Rés.: 253-8822

ALEXANDER AGENCIES LTD.
TELEPHONE: 284-5390

ST-NORBERT
Bungalow extra moderne. Soubassement très bien fini, garage, serre, très belle cour, jardin.

LA SALLE
Grande maison, 4 chambres à coucher, sur grand lot. Possession immédiate.

RUE RITCHOT
Maison, 2 étages, 5 pièces, 2 chambres à coucher. Armoires en acajou, salle de bains en couleur, tapis mur à mur. Possession immédiate.

LA BROQUERIE RUE SAVARD
Bungalow très attrayant, près de 1,200 pieds, décoré avec goût. 1½ salle de bain, tapis mur à mur, etc., etc. Garage attenant, grand patio 14 x 52, entrée de voiture pavée, à l'avant. Un an seulement.

APPELEZ JEANNE FILLION 889-2785
P. PINEAU 269-6873
JOE CAMPEAU 269-3303



Marquis Realty
365, rue Desautels, près Des Meurons, — 233-7963
CENTURY 21

FATIGUÉ DE LA VIE EN APPARTEMENT? Déménagez dans votre propre maison avec votre propre lot pour $230.00 par mois. Denis Lavigne 233-7963 ou 253-0546.

DEVENEZ PROPRIÉTAIRE DE VOTRE PROPRE PARC AVEC ARBRES FRUITIERS* ESPACE POUR JARDIN. La maison est située sur une rue résidentielle tranquille avec lot de 223 pieds de profondeur. Garage sous terre. Beaucoup d'air frais. Denis Lavigne 233-7963 ou 253-0546.

INVESTISSEUR - $47,500 - Immeuble de 4 appartements sur lot 31 x 157. Garage. Soubassement complet. Tous les logis ont leur propre plomberie. Revenu mensuel total $655.00 Louise Fillion 233-7963 ou 233-92999, Denis Lavigne 233-7963 ou 253-0546.

ST-BONIFACE - 9 pièces, 2 étages. Située sur route d'autobus. Garage simple. Louise Fillion 233-7963.

LA BROQUERIE - Rue principale. 1½ étage, 3 chambres à coucher. Grande cuisine, grand lot. Garage. Al Forest 284-6458 ou 233-7963, Louise Fillion 233-7963.

DE LA MORENIE - Bonne maison de famille de 3 chambres à coucher ou plus, près de l'école, transports et toutes commodités. Soubassement complet. Stationnement avec prise de courant pour 3 voitures. Devrait se vendre rapidement à $37,900. Mme Al Forest 233-7963 ou 284-6458; Raymond Lavigne, bur.: 233-7963, ou 253-0546.

CHEMIN PLESSIS - Bungalow de 5 ans avec garage attenant. Grand salon, armoires "citation" dans cuisine genre "Island". Lot de ½ acre bien paysagé. Service d'autobus scolaire. Louise Fillion 233-7963.

LORETTE - Bungalow de 3 chambres à coucher avec garage attenant, construit sur commande, sur grand lot. Magnifique cuisine genre "Island". Facilités de lavage au 1er étage. On demande $50,000. Louise Fillion 233-7963.

SAINT-BONIFACE - Cuisine 11.6 x 22.6. Idéale pour femme qui aime avoir de l'espace pour faire la cuisine. Beaucoup d'armoires. 6 ou 7 chambres à coucher. Entrée séparée au 2e étage pour les jeunes. Louise Fillion 233-7963.

REVENU - Sur Genthon, bien situé à Saint-Boniface. Plus de $600.00 de revenu. Duplex en excellent état. Prix: $42,000. Appelez Bob Payment 233-7963 ou 257-0035.

SAINT-VITAL - Magnifique maison de 2 étages, âgée de 6 mois. 4 chambres à coucher, 2 salles de bains, garage attenant. Construite sur commande avec les meilleurs matériaux. Appelez Raymond Lavigne, bur.: 233-7963, ou 253-0546.

CHÂLET DONNANT SUR LAC
Un 2 étages de seulement 3 ans, 3 chambres à coucher, 2 "Sun deck". Lot de très grande dimension. Isolé pour l'hiver. 40 milles de la ville. Mme Al Forest 233-7963 ou 284-6458.

ST-NORBERT LOCALITÉ DE CHOIX
Bungalow de 3 chambres à coucher, grande cuisine, salon, salle à manger. Soubassement complet, salle de récréation, 2 plomberies, allée d'auto à l'avant donnant au garage, grand lot. Taxes basses. Mme Al Forest 233-7963 ou 284-6458.

AV. NOTRE-DAME ST-BONIFACE
1 3/4 étage, 4 chambres à coucher, grande cuisine, salon et salle à manger. 1 chambre à coucher et salle de bains de 3 morceaux au 1er, 3 chambres à coucher et salle de bains de 3 morceaux au 2e. Garage nouveau. Lot 33 x 122. Le tout pour au-dessous de $28,000. Mme Al Forest 233-7963 ou 285-6548.

Raymond Lavigne 233-7963 ou 253-0546.



ST-BONIFACE ▲ $69,000
Grand duplex en très bon état sur beau lot de 60 pieds. Salle de récréation "Polynesian", garage double chauffé, système d'arrosage sous terre. Bon revenu au 2e étage, plus beaucoup d'autres commodités. Le tout dans une localité idéale.

ST-BONIFACE $29,900
Deux propriétés situées à l'angle de Dollard et Langevin. Beaucoup de potentiel. Lot 46 x 120 et zoné R-4. Possibilité de construire un "6-Plex". Bon investissement. ▽

ROBERT ARNAL - 257-2590 (233-9285)
Mousseau & Mills Realty
901, ch. St-Mary's, Saint-Vital

METRO AGENCIES LTD

294, rue Marion, St-Boniface, tél.: 233-0182
Nap et Bernice Gagnon - Rés.: 233-3510
Ron Gagnon - Rés.: 233-8498

PARC WINDSOR EXCLUSIVE - Maison de 3 chambres à coucher, cuisine avec "Dînette", salle de récréation. En très bon état.

●



SOUTHDALE - $59,900 - Bungalow très propre, 3 chambres à coucher, salle à manger avec portes coulissantes donnant sur patio. Bonne localité. Propriétaire transféré. Doit vendre.



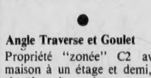
RUE HEBERT - $34,000 - Maison en très bon état. 5 chambres à coucher, bonne cuisine moderne. Beau lot boisé. Peut servir comme maison de revenu. Open house au public le 28 août, de 1h30 à 4h., au 162, rue Hébert, Saint-Boniface.

●



NORWOOD - Près Précieux-Sang. Très beau duplex en très bon état. 1 logis de 3 chambres à coucher, et un logis de 2 chambres à coucher. Grand garage et beaucoup plus.

●



Angle Traverse et Goulet
Propriété "zonée" C2 avec maison à un étage et demi, 3 chambres à coucher - sous-sol aménagé.



PLACE NIAKWA - Beau grand bungalow de 4 chambres à coucher, salle à manger, salle de récréation, foyer ouvert, bar avec évier, air conditionné central. Très propre. Garage attenant. Vendeur déménage en Alberta.

RUE ST-JEAN-BAPTISTE
Maison, 1½ étage, 2 chambres à coucher ou plus, beau grand lot.

BÂTIMENT DE COMMERCE - Crème glacée, chiens chauds, "hamburgers". Comprend aussi un très beau logis de 2 chambres à coucher.

NORWOOD - $38,500 - Maison de 1½ étage, 2 chambres à coucher, salle à manger, soubassement complet. Garage. Près école, autobus et transport.

RUE RITCHOT - Maison, 1½ étage avec 3 petits logis.

RUE RITCHOT - Maison de famille de 2 étages.

RUE BERRY - Maison, 2 étages, 2 logis ou maison de famille.

RUE CATHEDRALE
Bâtisse de 4 logis. En très bon état. En face de l'école et du parc Provencher. On demande $39,000.



St-Norbert
Bungalow style espagnol, situé sur beau grand lot - 3 chambres à coucher - salle à manger - Entrée encaissée - 3 salles de bains - garage construit sur mesure - en très bonne condition.

220, ch. St-Mary's, Saint-Vital. Tél.: 284-4911



Maurice Peloquin
Résidence: 257-5691

Ron J. Lecuyer
Résidence: 233-7496

LORETTE ET SAINT-ADOLPHE
A seulement 40 minutes de Winnipeg, nous vous offrons:

A - Nouvelle maison de 1,080 pieds carrés avec grand lot. Tapis mur à mur, devanture en pierre, cave isolée et avec plomberie, espace pour Foyer ouvert. $47,700 seulement ou meilleure offre.

B - Nouvelle maison - 1,060 pieds carrés. Cours à l'avant en gazon. Maison avec garantie de 5 ans. Tous les frais d'hypothèque et d'avocat payés. $43,900 seulement.

C -Nouvelle maison - 936 pieds carrés - Aide du gouvernement pour les paiements qui sont entre $250.00 et 325.00 par mois. $38,500 seulement.

D - Maison de 2 ans, 1,040 pieds carrés. Belle cuisine et grande salle de bains. $40,900 seulement ou meilleure offre.

E - Lot d'une acre 100" x 396", avec tuyaux d'égouts, dans village de Lorette. $15,900 seulement ou meilleure offre.

F - Lot d'une demie acre, 100 x 220, entouré de nouvelles maisons, à 1 mille de Lorette. Prix: $9,900.

Pour plus de renseignements, appelez Georges Bohémier 257-2590 ou 256-2432.

MOUSSEAU & MILLS REALTY
901, ch. Sainte-Marie, Saint-Vital

McKAGUE SIGMAR REALTY

Centre Southdale — 256-4356

SOUTHDALE
NOUVEAU SUR LE MARCHE

Attrayant bungalow de 3 chambres à coucher, grand salon, cuisine familiale ensoleillée, armoire en bouleau. Poêle et réfrigérateur de couleur cuivre inclus. Sous-sol fini, 2 salles de bains, grand lot avec beaux arbres et jardin. Une aubaine à $52,900 seulement. Pour visiter, appelez Mme Roy 256-1186, ou McKague Sigmar 254-4356.

RUE ARCHIBALD - 2 chambres à coucher - $27,900.
PARC WINDSOR - 3 chambres à coucher - $38,900.

ST-VITAL - Bungalow - 2 ans - 1,600 pieds carrés - Offre tous les avantages d'une demeure luxueuse - Tapis de qualité - Salle familiale encaissée "sunken" avec foyer en pierre - grand salon - cuisine familiale - 3 chambres avec salle de bains attenant à la chambre des maîtres - Autres commodités trop nombreuses pour être mentionnées - Garage double - très grand lot - Construction soignée - Doit être vendu - Pour visiter appelez Annette Roy 256-1186, McKague Sigmar 256-4356.

RUE ARCHIBALD - 2 chambres à coucher - $27,900.
PARC WINDSOR - 3 chambres à coucher - $38,900.
AV. STERLING - 5 chambres à coucher - $64,900.
AV. BANK - 2 chambres à coucher - $22,900.
79 ACRES - Sainte-Anne - 3 chambres à coucher - $54,900.

Léo Grouette 257-2363
McKague Sigmar 256-4356

ST-NORBERT - Bungalow, 3 chambres à coucher, salle à manger, grande cuisine. Cave finie avec salle familiale, chambre à coucher et salle de bains de 3 morceaux. Grand lot 60 x 148. Grand garage. Léo Grouette 257-2363.



DANIS REALTY LTD. Tél.: 257-2570

125, chemin Sainte-Anne, Saint-Vital R2M 2Z1

VOTRE BUDGET L'APPROUVERA
Pour une fois, vous avez la chance d'être propriétaire d'une maison de 4 chambres à coucher sur la Hindley pour $25,900. Minimum comptant: $250.00 par mois seulement. S.V.P. appelez Yvette Pelletier, rés.: 233-9207, ou Danis Realty Ltd. 257-2570.

ST-VITAL - Belle maison de 3 ch. à c., salle de récréation, tapis mur à mur, air conditionné central. Prix réduit à $48,900. Appelez Claude Fréchette "pager" 943-8889 code 224, ou Danis Realty Ltd. 257-2570.

ST-BONIFACE - Maison de 2 ch. à c. avec cave à la grandeur. 2 ch. à c. au sous-sol et revenu du logis du sous-sol avec entrée privée à l'extérieur. Stationnement pour 4 autos. Pour plus de renseignements, appelez Claude Fréchette "pager" 943-8889 code 224, ou Danis Realty Ltd. 257-2570.

17 MILLES DE WINNIPEG 39,900
Bungalow de 8 ans - 2 ch. à c. - grande cuisine, cave à la grandeur. Sur lot d'une acre. Appelez Aimé Fillion, rés.: 256-4762, ou "pager" 943-8889 code 260, ou Danis Realty Ltd. 257-2570.



ST-BONIFACE - Maison de 2 chambres à coucher complètement rénovée - nouvelle cave - nouvelle plomberie - nouvelle installation électrique - tapis mur à mur. Appelez Claude Fréchette 943-8889 code 224, ou Danis Realty Ltd. 257-2570.

HÂTEZ-VOUS AVANT LA HAUSSE DES PRIX!

La vente se termine le 17 septembre

Nous avons été avisés que le prix du bardeau va augmenter à la mi-septembre. Le bois de construction et le contre-plaqué coûtent maintenant plus cher et la hausse des prix continue. Achetez dès maintenant en vue de vos besoins à venir.



HEURES D'AFFAIRES

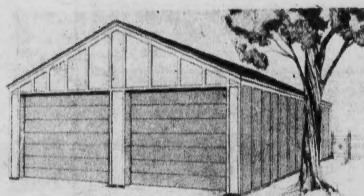
Lundi-vendredi: 8 a.m. à 6 p.m.
Mercredi jusqu'à 9 p.m.
Samedi: 8 a.m. à midi.



vous cherchez un hangar pour vos machines?

40 x 60
8 plis -chevrons d'épinette
2 x 6 -plaques de bout en épinette [''end wall'']
7/16 -toiture ''aspenite''
210 -bardeaux adhérents
318 -plaques de bout en sapin sablées [''end walls'']
3 -rouleaux de ½''rebar''
2500 lbs -ciment pour fondations
Ferronnerie RW double
Matériaux pour porte 20 x 14
1 -porte d'entrée
Paneaux de finission
Clous et quincaillerie

Ces matériaux constituent un tout qui vous est offert au bas prix de $5,100



Vous cherchez un garage à voitures?

22 x 24-garage double
2 x 4 - 24'' -panneaux muraux
Chevrons préfabriqués -saillie de 2'
7/16 ''aspenite'' pour murs et toiture
210 lbs -bardeaux adhérents
2 -9 x 7 portes métalliques à section
2 -fenêtres
1 -porte d'entrée

Ces matériaux constituent un tout qui vous est offert au bas prix de $1,300

BOIS ET MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

4 x 8 x 3/8 panneaux de sapin std........ $ 6.95
4 x 8 x 3/8 panneaux sablés à la manufacture....... $ 7.75
2 x 4 colombages en épinette [''economy'']...... $ 0.48
210 bardeaux ''superlock''........ par panneaux $24.00

DISPONIBLES - COMPTANT SEULEMENT

4 x 8 x 1 ''styrofoam'' .... la feuille........ $ 3.75
4 x 8 1 ½ ''styrofoam'' .... la feuille........ $ 5.75
R7 x 15 isolant - 100 pi.c. .... le rouleau........ $ 8.00
9 x 7 portes métalliques à sections........ $125.00
3/4 X 10B cèdre................. le mille........ $525.00
Empaquetage à pleine longueur

WM. DYCK & SONS (1968) LTD.

ENTREPRENEURS GÉNÉRAUX

Niverville, Man. R0A 1E0
Téléphone: Niverville: 338-4438
Winnipeg: 284-0770